

2025 6

NOS VŒUX, LES MEILLEURS

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10698

Du Jeudi 1^{er} au Dimanche 4 janvier 2026

www.libe.ma

Novembre 1975 - Octobre 2025

Et la résolution 2797 advint !

Consécration onusienne

de la vision Royale

L'Unité scellée

Merci Majesté !





La Clairvoyance Royale comme projet national

Ce volet consacré aux grands axes de la vision structurante de Sa Majesté le Roi propose une traversée analytique du règne de Mohammed VI, telle qu'elle s'est donnée à lire au fil de l'année écoulée, dans la cohérence d'une vision qui articule clarté politique, constance stratégique et sens aigu du long terme. À travers des champs aussi décisifs que le Verbe Royal, la question du Sahara, la diplomatie, les infrastructures, la culture et le sport, se dessine une même boussole, celle d'un projet national pensé dans sa globalité, où chaque décision s'inscrit dans une architecture d'ensemble, lisible, assumée et tournée vers l'avenir.

Les articles réunis dans ce volet interrogent la manière dont S.M le Roi Mohammed VI gouverne par la vision autant que par l'action, en faisant de la souveraineté, de la crédibilité internationale et de la cohésion nationale des piliers indissociables. Ils donnent à voir un règne qui ne se résume ni à l'événement ni à l'urgence, mais qui avance par consolidation, par maturation et par anticipation, qu'il s'agisse d'ancrez définitivement la marocanité du Sahara, de repositionner le Royaume sur l'échiquier diplomatique mondial, de bâtir des infrastructures structurantes, de réconcilier mémoire et modernité ou de faire du sport un levier stratégique. Ce volet se veut ainsi une lecture approfondie et exigeante d'une année révélatrice et d'un leadership qui inscrit le Maroc dans la cour des grands, avec méthode, lucidité et ambition.

La résolution onusienne en faveur de la marocanité du Sahara

La consécration d'une Vision Royale

L'année 2025 s'impose déjà comme un jalon majeur dans l'histoire contemporaine de la question du Sahara marocain. Non seulement pour avoir clos, à elle seule, un conflit artificiel vieux de plusieurs décennies, mais parce qu'elle en a profondément modifié les termes, le langage et les perspectives. En l'espace de quelques mois, le conflit est sorti du registre de l'ambiguité diplomatique pour entrer dans celui du réalisme politique assumé. La résolution 2797 du Conseil de sécurité adoptée en octobre 2025 ne se contente pas d'ajouter une ligne de plus à une longue série de textes onusiens. Elle consacre un basculement. Celui d'une communauté internationale désormais alignée sur une lecture pragmatique, responsable et stabilisatrice, au cœur de laquelle l'Initiative marocaine d'autonomie s'impose comme l'unique cadre crédible de règlement.

Depuis le début de son règne, S.M le Roi Mohammed VI a fait du dossier du Sahara non pas un moyen de mobilisation conjoncturelle, mais une cause structurante de l'Etat marocain. Loin des logiques de surenchère ou des postures émotionnelles, le Souverain a choisi la voie la plus exigeante : celle du long terme, du droit international maîtrisé et de la construction patiente de la crédibilité. L'année 2025 apparaît ainsi comme le moment où cette méthode, longtemps éprouvée, a produit ses effets les plus tangibles.

La résolution du Conseil de sécurité adoptée à l'automne 2025 constitue à cet égard un jalon historique. Pour la première fois, le texte onusien ne se limite plus à encourager les parties à dialoguer ou à qualifier l'Initiative marocaine d'autonomie de sérieuse et crédible. Il en consacre les fondements comme base unique et réaliste d'un règlement politique définitif. Ce glissement sémantique, discret en apparence, traduit en réalité une évolution profonde du regard international. Le Sahara cesse d'être perçu comme un contentieux figé pour devenir un dossier de stabilisation régionale, où le pragmatisme prime sur les illusions idéologiques.

Ce basculement n'est pas le fruit d'un rapport de force brutal, mais celui d'une stratégie Royale fondée sur la légitimité. S.M Mohammed VI a su ancrer la question du Sahara dans une vision globale du Maroc utile, stable et responsable. La diplomatie marocaine, guidée par cette orientation, a patiemment élargi le cercle des soutiens à l'Initiative d'autonomie, jusqu'à en faire aujourd'hui un consensus de fait. Grandes puissances, partenaires européens, pays africains et arabes convergent désormais vers une même conclusion : il n'existe pas d'alternative crédible en dehors du cadre proposé par le Maroc.

Le Discours Royal du 31 octobre 2025 marque le point d'orgue de cette séquence. En s'adressant directement à la Nation, S.M le Roi ne se contente pas de commenter une résolution internationale. Il en révèle la portée historique. En affirmant qu'il y aura désormais un avant et un après cette date, le Souverain acte l'entrée du dossier du Sahara dans une nouvelle phase, celle de la consolidation irréversible. Mais fidèle à sa ligne, le Souverain refuse tout triomphalisme. Il parle de responsabilité, de réconciliation et d'avenir partagé. La victoire diplomatique est présentée non comme une fin, mais

comme une opportunité.

Cette posture renforce la dimension profondément humaine de la Vision Royale. L'appel adressé aux populations des camps de Tindouf, formulé avec solennité et empathie, illustre une conception inclusive de la Nation. En garantissant l'égalité de droits entre tous les Marocains, sans distinction d'origine ou de parcours, S.M le Roi inscrit la résolution du conflit dans une logique de réparation et de dignité. Cette dimension sociale et humaine, souvent absente des lectures purement géopolitiques, constitue l'un des atouts majeurs de la proposition marocaine.

L'année 2025 confirme également la réussite d'un autre pilier de la Vision Royale : l'ancrage irréversible des provinces du Sud dans la dynamique nationale. Sous l'impulsion directe de S.M le Roi, le Sahara marocain s'est transformé en un espace de développement, de stabilité et de projection africaine. Les investissements structurants, la reconnaissance internationale de la souveraineté économique du Royaume sur ces territoires et leur rôle croissant comme hub régional renforcent la crédibilité politique du Maroc. Le développement n'est plus un argument, il est devenu une preuve.

Dans un contexte international marqué par l'instabilité, les crises et la montée des menaces frontalières, le Sahara marocain apparaît aujourd'hui comme un facteur de sécurité régionale. Cette réalité n'a pas échappé aux grandes puissances, de plus en plus attentives aux solutions capables de produire de la stabilité durable. Le réalisme international qui s'impose en 2025 rejoint ainsi, point par point, la Vision Royale défendue depuis des années.

Il serait erroné de considérer cette avancée comme un simple succès diplomatique parmi d'autres. Elle constitue l'une des réalisations majeures du règne de S.M le Roi Mohammed VI. Non seulement parce qu'elle consolide l'intégrité territoriale du Royaume, mais parce qu'elle démontre qu'une cause nationale peut être défendue avec fermeté sans jamais renoncer à l'ouverture. S.M le Roi a su transformer un dossier complexe en levier de crédibilité internationale, en faisant du Maroc un acteur responsable et respecté.

A l'heure où le dossier du Sahara entre dans sa phase décisive, le Maroc aborde l'avenir avec une confiance sereine. Cette confiance ne repose ni sur l'euphorie ni sur la certitude absolue, mais sur la solidité d'une Vision Royale éprouvée. En 2025, le réalisme international n'a pas simplement évolué. Il a rejoint, enfin, la vérité portée par le Maroc depuis des décennies. Et dans cette convergence, c'est la méthode de Sa Majesté qui s'impose comme l'une des grandes réussites politiques de son règne.





Gouverner par la clarté et la perspicacité

Le Message adressé au Sommet arabe de Bagdad, le Discours du Trône, l'Allocution d'ouverture de la session parlementaire et le Discours historique du 31 octobre à la suite de la résolution du Conseil de sécurité 2797 en faveur de la marocanité du Sahara

Quatre discours, un même axe pour le Maroc de demain

L'année 2025 aura été, au Maroc, une année de paroles pesées. Dans un contexte national et international marqué par les incertitudes économiques, la recomposition des équilibres géopolitiques et une attente sociale de plus en plus explicite, les discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI se sont imposés comme des moments structurants du débat public. Non pas comme de simples rituels institutionnels, mais comme des actes politiques à part entière, porteurs de sens, de méthode et de direction. A travers eux, s'est déployée une véritable pédagogie du pouvoir, attentive aux mutations de la société marocaine et soucieuse de traduire les ambitions nationales en orientations lisibles.

Quatre discours majeurs, prononcés dans des contextes distincts mais profondément complémentaires, ont constitué les piliers de cette séquence : le Message adressé au Sommet arabe de Bagdad, le Discours du Trône, l'Allocution d'ouverture de la session parlementaire et le Discours historique du 31 octobre à la suite de la résolution du Conseil de sécurité en faveur de la marocanité du Sahara. Pris ensemble, ils forment un corpus cohérent, révélateur d'une pédagogie du pouvoir assumée, patiente, parfois exigeante, toujours orientée vers la responsabilité collective.

Le message adressé au 34^e Sommet arabe, en mai 2025, a d'abord réaffirmé la centralité du Maroc dans les grands débats du monde arabe, non par posture, mais par constance doctrinale. Le Souverain y parle en chef d'Etat, mais aussi en dépositaire d'une légitimité morale singulière, celle de l'Assemblée du Comité Al-Qods. Face à la tragédie palestinienne, S.M le Roi refuse les slogans incantatoires et propose une grille de lecture rigoureuse, articulée autour du droit international, de l'urgence humanitaire et de la nécessité d'un horizon politique crédible. La précision des mesures évoquées, de l'exigence d'un cessez-le-feu durable à la défense active de l'UNRWA, traduit une diplomatie marocaine qui ne se contente pas de principes généraux, mais revendique une capacité de proposition structurée.

Ce discours va toutefois bien au-delà de la seule question palestinienne. Il agit comme un diagnostic sévère, parfois sans concession, de l'état du monde arabe. Faible intégration économique, croissance atone, incapacité à capitaliser sur les ressources humaines et naturelles, paralysie de l'Union du Maghreb arabe : le constat est lucide, presque brutal. En pointant l'échec de l'UMA, S.M le Roi ne règle pas des comptes, il rappelle une évidence géopolitique et économique : l'avenir du Maghreb est hypothéqué tant que prévaut la logique du blocage. Là encore, la parole Royale assume une fonction pédagogique, en mettant des mots clairs sur des réalités que beaucoup préfèrent contourner.

Le Discours du Trône du 29 juillet 2025 constitue, quant à lui, le cœur battant de cette séquence. C'est le discours de l'introspection nationale, mais aussi celui de la vérité sociale. Pour la première fois avec une telle netteté, S.M le Roi articule les succès macroéconomiques



du Maroc émergent avec leurs limites concrètes dans la vie quotidienne des citoyens. Les chiffres sont là, assumés, revendiqués : croissance régulière malgré les crises, essor industriel, infrastructures de rang mondial, progression de l'indice de développement humain. Mais ces acquis ne sont jamais brandis comme une fin en soi. Ils servent au contraire de point de départ à une interpellation forte : à quoi sert le développement s'il ne corrige pas les fractures territoriales et sociales ?

La phrase est lourde de sens, presque programmatique : il n'y a pas de place pour un Maroc à deux vitesses. Ce n'est pas une formule. C'est une ligne rouge politique. A travers elle, le Souverain opère un déplacement majeur du centre de gravité de l'action publique, en appelant à passer d'un développement social sectoriel à un développement territorial intégré. Ce choix n'est ni technique ni neutre. Il implique une refonte des méthodes de gouvernance, une exigence accrue de coordination, et surtout une culture du résultat que S.M le Roi appelle explicitement de « résultats ».

Ce discours du Trône est également un discours d'anticipation politique. A moins d'un an des élections législatives, le Roi fixe le cadre, rappelle les règles, exige la préparation en amont du code électoral. Il ne s'agit pas d'une intrusion dans le jeu politique, mais d'une garantie institutionnelle de transparence et de crédibilité. En parallèle, il maintient de la main tendue envers l'Algérie, réaffirmée avec constance, révèle une diplomatie de principes, où l'ouverture n'est jamais conditionnée par les circonstances, mais par une conviction profonde sur le destin commun des peuples.

Le discours d'ouverture de la session parlementaire, en octobre, agit comme un prolongement opérationnel du Discours du Trône. Ici, la pédagogie du pouvoir se fait plus directe, presque plus exigeante. S.M le Roi s'adresse aux parlementaires non comme à des spectateurs, mais comme à des acteurs centraux de la transformation nationale. Le message est limpide : les grands projets ne peuvent être déconnectés des programmes sociaux, la justice territoriale n'est pas un slogan et l'inefficacité dans la gestion des ressources publiques est devenue moralement et politiquement inacceptable.

Ce discours marque aussi un tournant méthodologique. S.M Mohammed VI insiste sur la donnée, sur le numérique, sur l'évaluation, sur la lutte contre les pratiques chrono-phages et énergivores. Le vocabulaire est révélateur d'une volonté de modernisation de l'Etat, mais aussi d'un engagement maîtrisé face aux lenteurs structurelles. Le développement territorial est présenté comme le miroir réel du progrès national, et les zones longtemps marginalisées, montagnes, oasis, centres ruraux, deviennent des priorités politiques explicites. La Monarchie ne se contente plus de fixer des orientations, elle demande des comptes sur leur mise en œuvre.

Enfin, le discours du 31 octobre 2025 s'inscrit dans une autre dimension, celle de l'Histoire longue. Rarement un discours Royal n'a porté une charge symbolique aussi forte. S.M le Roi parle ici en chef de Nation, dans un moment qu'il qualifie lui-même de tournant irréversible. Le Sahara n'est plus présenté comme un dossier à gérer, mais comme un processus arrivé à maturité. Le langage change, les mots sont choisis avec soin : vic-

toire éclatante, nouveau chapitre, avant et après. Pourtant, même dans ce moment de force diplomatique, la parole Royale reste maîtrisée, évitant toute tentation de triomphalisme.

La reconnaissance internationale de l'Initiative d'autonomie est lue non comme une fin, mais comme une responsabilité. S.M le Roi appelle à une solution qui sauve la face de tous, tend la main aux populations de Tindouf, réitère l'invitation au dialogue avec l'Algérie. Là encore, la pédagogie est centrale : expliquer que la force du Maroc réside autant dans sa légitimité que dans sa capacité à proposer une sortie honorable à toutes les parties.

Pris dans leur ensemble, les discours Royaux de 2025 dessinent une conception du pouvoir profondément contemporaine. Un pouvoir qui n'esquive ni les réussites ni les insuffisances. Un pouvoir qui parle clair, chiffres à l'appui, mais sans froideur technocratique. Un pouvoir qui assume sa verticalité tout en appelant à la coresponsabilité. S.M le Roi Mohammed VI y apparaît comme un chef d'Etat qui gouverne autant par la vision que par l'explication, autant par la fermeté que par l'écoute.

Cette parole Royale, dense, structurée, parfois exigeante, s'adresse à une société marocaine arrivée à un moment de maturité. Elle ne flâne pas, elle élève. Elle ne promet pas l'impossible, elle trace des chemins. En cela, l'année 2025 aura confirmé que la parole du Roi n'est pas seulement un outil de communication politique, mais un instrument de construction nationale, un levier de mobilisation collective et, surtout, une boussole dans un monde où les repères se brouillent.



2025, une année d'efficience diplomatique pour le Royaume

Mohammed VI, l'architecte d'une influence maîtrisée

L'année 2025 a été marquée par une étape décisive dans la trajectoire diplomatique du Maroc. Non pas par des effets d'annonce spectaculaires ou des ruptures soudaines, mais par la consolidation patiente d'une influence construite sur la durée, nourrie par la constance, la crédibilité et une lecture fine des mutations géopolitiques. Sous l'impulsion directe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la diplomatie marocaine s'est affirmée comme une diplomatie de poids, respectée, écoutée et de plus en plus sollicitée. Un Maroc qui ne cherche pas à occuper le devant de la scène pour lui-même, mais qui compte parce qu'il propose, stabilise et relève.

Ce qui distingue la diplomatie marocaine en 2025, c'est d'abord la clarté de sa boussole. Le Royaume ne navigue pas à vue. Il inscrit son action extérieure dans une vision stratégique où la souveraineté nationale, l'ancrage africain et l'ouverture multilatérale ne s'opposent pas, mais se renforcent mutuellement. Cette cohérence, rare dans un environnement international fragmenté, constitue l'un des principaux ressorts de la crédibilité marocaine. Elle permet au pays de parler avec constance à ses partenaires, tout en adaptant ses méthodes aux réalités mouvantes du monde.

Le dossier du Sahara marocain demeure, sans conteste, le révélateur le plus éclatant de cette diplomatie d'influence. En 2025, la dynamique enclenchée les années précédentes atteint un seuil qualitatif inédit. La reconnaissance croissante de l'Initiative marocaine d'autonomie comme solution unique, réaliste et crédible ne relève plus d'un simple soutien politique, mais d'un consensus diplomatique structurant. Le Royaume est parvenu à déplacer le centre de gravité du débat interna-

tional, passant d'une logique de gestion du conflit à une logique de résolution. Cette évolution est le fruit d'un travail de fond, mené avec méthode, discrétion et persévérance, sous l'arbitrage constant du Souverain.

La résolution du Conseil de sécurité d'octobre 2025 s'inscrit dans cette séquence historique. Elle ne consacre pas seulement une victoire diplomatique, elle valide une approche. Celle d'un Maroc qui refuse la surenchère, privilège le compromis honorable et place la stabilité régionale au cœur de ses priorités. En appelant à une solution qui sauve la face de toutes les parties, S.M le Roi Mohammed VI confirme que l'influence marocaine ne se construit pas contre les autres, mais avec eux, dans le respect des équilibres et des sensibilités.

Parallèlement, l'année 2025 consolide de manière spectaculaire le positionnement africain du Royaume. Depuis son retour au sein de l'Union africaine, le Maroc a patiemment tissé un réseau dense de partenariats politiques, économiques et humains. En 2025, cette présence devient pleinement opérationnelle. Le Maroc n'est plus seulement un acteur africain engagé, il est un acteur africain structurant. Ses initiatives en matière de sécurité alimentaire, de formation, d'investissement et de coopération Sud-Sud trouvent un écho croissant auprès de nombreux pays du continent.

La diplomatie africaine du Souverain se distingue par son pragmatisme. Elle ne se limite ni aux sommets ni aux déclarations. Elle se traduit par des projets concrets, des investissements durables et une logique de co-développement assumée. Le Royaume propose des solutions là où d'autres exportent des modèles. Il écoute avant d'agir, s'adapte aux réalités locales et privilégie les

partenariats de long terme. Cette approche explique en grande partie la confiance dont bénéficie le Maroc dans de nombreuses capitales africaines.

Sur le plan international, 2025 confirme également la place singulière du Maroc comme interlocuteur fiable dans un monde polarisé. Le Royaume entretient des relations solides avec les grandes puissances occidentales, tout en maintenant des canaux ouverts avec des acteurs émergents et des régions en recomposition. Cette capacité à dialoguer avec tous, sans alignement aveugle ni ambiguïté stratégique, confère au Maroc une marge de manœuvre diplomatique précieuse. Elle fait du Royaume un acteur de médiation crédible, capable de contribuer à l'apaisement des tensions et à la construction de compromis. La relation avec l'Europe illustre cette maturité diplomatique. En 2025, le Maroc n'est plus perçu comme un simple voisin ou un partenaire périphérique, mais comme un acteur central de la stabilité euro-méditerranéenne. Migration, énergie, sécurité, commerce, coopération industrielle : les dossiers sont nombreux et complexes, mais ils sont abordés sur la base d'un dialogue franc et équilibré. Le Maroc parle désormais d'égal à égal, fort de sa stabilité interne et de sa vision stratégique.

Les relations avec les Etats-Unis, consolidées au fil des années, atteignent également un niveau de confiance stratégique élevé. Le soutien américain à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, réaffirmé dans un cadre multilatéral, s'accompagne d'une coopération étendue dans les domaines économique, sécuritaire et technologique. Là encore, la diplomatie Royale privilégie la continuité et la prévisibilité, deux qualités devenues

rares dans les relations internationales contemporaines. Ce qui marque cette réussite diplomatique, c'est le rôle central joué par la vision Royale. S.M le Roi privilégie une diplomatie silencieuse, efficace, souvent en amont des crises. Il mise sur la qualité des relations humaines, la fidélité aux engagements et le respect scrupuleux des souverainetés nationales. Cette approche, loin des gesticulations médiatiques, confère à la parole marocaine une valeur particulière. Lorsqu'elle s'exprime, elle est écoutée, car elle est perçue comme sincère et constante.

La diplomatie d'influence du Maroc en 2025 ne se limite pas aux chancelleries. Elle s'appuie également sur une diplomatie économique active, sur le rayonnement culturel et spirituel du Royaume et sur l'engagement de la diaspora. Le Maroc projette une image de pays stable, ouvert et fiable, capable d'investir, de former et de coopérer. Cette image, patiemment construite, constitue un capital stratégique majeur dans un monde où la réputation internationale est devenue un levier de puissance à part entière.

En définitive, 2025 consacre un Maroc qui compte non pas par la force, mais par la pertinence de ses choix. Un Maroc qui influence parce qu'il inspire confiance, parce qu'il assume ses positions et parce qu'il s'inscrit dans le long terme. La diplomatie de S.M Mohammed VI apparaît ainsi comme l'un des piliers les plus solides de la trajectoire nationale, au service non seulement des intérêts du Royaume, mais aussi de la stabilité régionale et de la coopération internationale. Dans un monde en quête de repères, le Maroc de 2025 offre une certitude rare : celle d'un partenaire qui sait où il va.



Infrastructures, mobilité et souveraineté logistique

La Stratégie Royale d'un développement accru

L'année 2025 aura confirmé avec force une intuition ancienne mais désormais pleinement assumée au sommet de l'Etat : le développement du Maroc ne se joue plus seulement dans les équilibres macroéconomiques ou les réformes sectorielles, mais dans la capacité du pays à se doter d'infrastructures utiles, cohérentes et souveraines. Sous l'impulsion directe de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les grands projets structurants engagés ou consolidés cette année ne relèvent ni de la démesure ni de la simple vitrine moderniste. Ils obéissent à une logique précise, presque méthodique, celle d'un Maroc fonctionnel, connecté, résilient et capable de maîtriser ses flux vitaux dans un monde instable.

Depuis le début de son règne, le Souverain a toujours fait de l'infrastructure un outil de transformation profonde, et non une fin en soi. En 2025, cette approche atteint un degré de maturité inédit. Routes, ports, chemins de fer, plateformes logistiques, infrastructures hydrauliques et énergétiques ne sont plus pensés comme des projets isolés, mais comme les composantes interdépendantes d'un même écosystème national. Ce qui se dessine, année après année, est une véritable architecture territoriale, destinée à réduire les fractures internes, à renforcer la compétitivité externe et à garantir la continuité économique du pays face aux chocs mondiaux.

L'extension de la Ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech, lancée officiellement en 2025, incarne parfaitement cette philosophie. Bien au-delà d'un projet ferroviaire, la LGV devient un levier d'intégration territoriale, rapprochant les pôles économiques majeurs du Royaume et reconfigurant les temps de

mobilité. Elle redessine la carte des opportunités, favorise l'investissement régional et participe à la déconcentration progressive des richesses. La grande vitesse n'est pas ici un luxe technologique, mais un instrument de justice spatiale, pensé pour fluidifier les échanges humains, économiques et culturels.

Cette logique de mobilité utile s'étend également aux infrastructures routières et autoroutières, dont la consolidation en 2025 vise moins l'expansion quantitative que l'optimisation stratégique. Le désenclavement des zones rurales, montagneuses et sahariennes est abordé comme une priorité politique, directement liée à l'emploi, à l'accès aux services publics et à la stabilité sociale. La route, dans la vision Royale, n'est jamais neutre. Elle relie, elle intègre, elle rend possible. Elle est souvent le premier pas vers la dignité territoriale.

Mais c'est sans doute dans le domaine logistique que l'année 2025 marque un tournant conceptuel majeur. Dans un monde marqué par la fragmentation des chaînes d'approvisionnement, la guerre des corridors et la montée des souverainetés économiques, le Maroc fait le choix clair de la maîtrise de ses flux. Le renforcement des plateformes logistiques nationales, l'interconnexion entre ports, zones industrielles et réseaux de transport, ainsi que la montée en puissance de hubs régionaux traduisent une ambition assumée : faire du Maroc non seulement un point de passage, mais un acteur central de la logistique euro-africaine.

Le complexe portuaire de Tanger Med, déjà référence mondiale, continue en 2025 de jouer un rôle pivot dans cette stratégie. Mais l'approche Royale refuse toute hyperconcentration. Le développement parallèle de ports atlantiques

et méditerranéens, la modernisation des infrastructures portuaires du Sud et leur articulation avec les provinces sahariennes participent à une vision équilibrée du territoire. La souveraineté logistique ne se décrète pas, elle se construit par la redondance, la complémentarité et l'anticipation.

Cette souveraineté est également hydrique et énergétique. L'année 2025 aura vu l'accélération de projets structurants liés à la sécurité de l'eau, dans un contexte de stress hydrique aggravé par le changement climatique. Désenclavement, interconnexion des bassins hydrauliques, stations de traitement et réseaux intelligents constituent une réponse systémique à une menace existentielle. Là encore, la vision Royale se distingue par son pragmatisme. Il ne s'agit pas de solutions ponctuelles, mais d'un modèle durable de gestion de la rareté, pensé à l'échelle nationale.

Sur le plan énergétique, la consolidation des infrastructures liées aux énergies renouvelables et à la souveraineté énergétique s'inscrit dans la même logique. Le Maroc de 2025 investit non seulement pour produire, mais pour sécuriser, stocker et distribuer. L'infrastructure énergétique devient un pilier de l'indépendance stratégique, mais aussi un facteur d'attractivité économique. Elle conditionne l'industrialisation, l'exportation et la transition écologique, trois axes que S.M le Roi n'a cessé d'articuler dans sa vision du Maroc émergent.

Ce qui frappe, dans cette politique des grands chantiers, c'est l'absence de discours triomphaliste. Le Souverain parle d'infrastructures toujours en lien avec l'usage, l'impact et le citoyen. Un port doit créer de l'emploi. Une route doit désenclaver. Un train doit rappro-

cher. Une usine de dessalement doit garantir la continuité de la vie quotidienne. Cette insistance sur l'utilité traduit une conception profondément moderne de l'action publique, où l'investissement est jugé à l'aune de son rendement social autant qu'économique.

En filigrane, se dessine une critique implique des politiques fragmentées et des projets sans articulation. La vision Royale du Maroc utile repose sur la cohérence, la planification et la synchronisation. Chaque infrastructure doit dialoguer avec les autres, chaque chantier doit s'inscrire dans une trajectoire nationale lisible. Cette exigence est aussi une interpellation adressée aux acteurs institutionnels, appelés à dépasser les logiques sectorielles et à adopter une culture de coordination et de résultat.

A travers les projets engagés ou consolidés en 2025, S.M le Roi Mohammed VI confirme une conviction profonde : la souveraineté du Maroc ne se limite ni à ses frontières ni à ses positions diplomatiques. Elle se joue dans sa capacité à faire circuler ses richesses, à sécuriser ses besoins vitaux, à relier ses territoires et à offrir à ses citoyens un cadre de vie fonctionnel et équitable. L'infrastructure devient alors un langage politique à part entière, discret mais déterminant, au service d'un Etat stratégique et d'une Nation tournée vers l'avenir.

Le Maroc qui se construit ainsi n'est pas un Maroc spectaculaire, mais un Maroc solide. Un Maroc qui avance par le béton, l'acier, la fibre et l'énergie, mais surtout par une vision claire de son utilité collective. En 2025, cette vision Royale s'impose comme l'un des socles les plus tangibles de la trajectoire marocaine, à la fois ancrée dans le réel et résolument tournée vers le long terme.





Mémoire et modernité

Sous l'impulsion de S.M le Roi, la politique culturelle s'est affirmée comme l'un des fils les plus solides du récit marocain contemporain, reliant les héritages multiples du pays à une vision assumée de l'avenir

Dans le tumulte d'une année marquée par les urgences géopolitiques, les secousses économiques et les recompositions sociales, le Maroc a poursuivi, loin du vacarme immédiat, un travail de fond dont la portée dépasse largement le calendrier de l'actualité. Un travail patient, presque silencieux, inscrit dans le temps long, où la culture, la mémoire et la modernité ne sont ni des slogans ni des ornements, mais des leviers stratégiques de cohésion nationale. Sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, cette politique culturelle s'est affirmée comme l'un des fils les plus solides du récit marocain contemporain, reliant les héritages multiples du pays à une vision assumée de l'avenir.

Ce qui frappe d'abord, dans cette relecture de l'année écoulée, c'est la constance d'une orientation qui refuse les ruptures artificielles entre passé et présent. Le Maroc ne regarde pas son histoire comme un musée figé, mais comme une matière vivante, appelée à dialoguer avec les mutations du monde. La restauration des médinas, la réhabilitation des ksours et des kasbahs, la valorisation des sites archéologiques, qu'ils soient amazighs, islamiques, juifs ou andalous, ne relèvent pas d'une nostalgie patrimoniale. Elles participent d'un projet politique au sens noble du terme, celui qui consiste à dire que la nation se construit en assumant la pluralité de ses racines et en les rendant visibles, lisibles et partageables par tous.

L'année a ainsi confirmé l'importance accordée aux lieux de mémoire comme espaces de transmission et de reconnaissance. La poursuite de la mise en valeur du patrimoine judéo-marocain, à travers la restauration de synagogues, de cimetières et de quartiers historiques, s'inscrit dans une démarche rare dans la région. Elle rappelle que l'identité marocaine s'est forgée dans la coexistence de cultures et de confessions diverses. Ce choix n'est ni anodin ni simplement symbolique. Il constitue un message fort adressé à la société marocaine elle-même, mais aussi au monde, affirmant que la pluralité n'est pas une concession à la modernité, mais une composante constitutive de l'histoire nationale.

Dans le même esprit, la place accordée à la culture amazighe a continué de se renforcer, non comme un rattrapage tardif, mais comme une reconnaissance structurelle. La généralisation progressive de l'enseignement de l'amazigh, la multiplication des initiatives artistiques et éditoriales, l'intégration de cette dimension dans l'espace public et institutionnel témoignent d'une volonté de rééquilibrage mémoriel. Il s'agit moins d'ajouter une couche identitaire que de rétablir une continuité historique longtemps fragmentée, en réconciliant les différentes strates qui composent le récit marocain.

Mais cette politique de la mémoire ne se limite pas à la conservation du passé. Elle s'articule étroitement à une ambition de modernité culturelle, perceptible dans le développement

des infrastructures dédiées à la création contemporaine. Musées, théâtres, bibliothèques, espaces d'exposition et de débat se multiplient ou se transforment, dessinant une cartographie culturelle plus dense et plus inclusive. Ces lieux ne sont pas conçus comme des sanctuaires élitistes, mais comme des plateformes ouvertes, appelées à accueillir des expressions artistiques diverses, à favoriser la rencontre entre générations et à nourrir une réflexion collective sur les mutations de la société.

L'année écoulée a également mis en lumière le rôle croissant des industries culturelles et créatives dans l'économie nationale. Le cinéma, la musique, l'édition, les arts visuels ne sont plus perçus uniquement comme des secteurs périphériques, mais comme des espaces de création de valeur, d'emplois et de rayonnement international. Le soutien institutionnel à ces filières, conjugué à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes et de producteurs, traduit une compréhension fine des enjeux contemporains, où la culture devient un vecteur de soft power autant qu'un miroir des transformations sociales.

Cette dynamique culturelle prend une résonance particulière dans un contexte mondial marqué par la fragmentation identitaire et la tentation du repli. En investissant le champ de la mémoire partagée et de la création, le Maroc propose une autre voie, fondée sur l'articulation plutôt que sur l'opposition, sur l'intégration plu-

tôt que sur l'exclusion. La culture devient alors un langage commun, capable de transcender les clivages sociaux, territoriaux et générationnels, et de renforcer le sentiment d'appartenance à un destin collectif.

Il serait toutefois réducteur de lire ces initiatives comme une simple politique d'image ou un exercice de communication. Leur inscription dans la durée, leur cohérence et leur ancrage institutionnel témoignent d'une vision stratégique portée au plus haut niveau de l'Etat. Sous le règne de S.M Mohammed VI, la culture a cessé d'être un champ marginal pour devenir un pilier discret mais essentiel du projet national. Elle accompagne les grandes réformes économiques et sociales, en leur donnant une profondeur symbolique sans laquelle aucune transformation durable n'est possible.

A l'heure de dresser le bilan de l'année, ce volet culturel apparaît ainsi comme l'un des plus révélateurs du Maroc en mouvement. Un Maroc qui avance sans renier ce qu'il est, qui assume la complexité de son héritage et la transforme en force. Dans un monde où la vitesse menace souvent la mémoire, le choix du long terme, de la transmission et de la pluralité apparaît comme un acte de lucidité politique autant que de maturité culturelle. C'est peut-être là, dans cette alliance patiente entre mémoire et modernité, que se joue une part essentielle de la cohésion nationale et de la singularité marocaine au XXI^e siècle.





Sous le règne de S.M le Roi Mohammed VI

Le sport comme levier de développement et de rayonnement

A mesure que l'année s'achève, le sport s'impose comme l'un des révélateurs les plus puissants de la Vision Royale portée par S.M le Roi Mohammed VI. Longtemps cantonné au registre de la performance ou de l'événementiel, il est désormais pensé comme un projet national à part entière, à la croisée de l'aménagement du territoire, de la diplomatie, de la cohésion sociale et de l'image internationale du Royaume. La Coupe d'Afrique des nations 2025, le Mondial 2030 coorganisé avec l'Espagne et le Portugal, et la montée en puissance d'infrastructures sportives de nouvelle génération ne relèvent pas d'une accumulation de rendez-vous prestigieux, mais d'une stratégie patiemment construite, inscrite dans le temps long du règne.

Ce choix de faire du sport un levier structurant n'est ni récent ni improvisé. Il s'enracine dans une conception où le terrain de jeu devient aussi un terrain politique, au sens noble du terme. Le football, discipline populaire par excellence, cristallise cette ambition. L'organisation de la CAN 2025 apparaît comme une étape charnière, non seulement pour confirmer la capacité du Maroc à accueillir des compétitions majeures, mais aussi pour démontrer que l'événement sportif peut être un accélérateur de modernisation urbaine, de mobilisation citoyenne et de fierté collective. Derrière les stades, il y a les réseaux de transport, les équipements hôteliers, les espaces publics et

surtout une mise à niveau globale qui bénéfice durablement aux territoires concernés.

La perspective du Mondial 2030 élargit encore l'échelle de cette vision Royale. Pour la première fois, une Coupe du monde se déployera sur deux continents, faisant du Maroc un trait d'union symbolique et logistique entre l'Afrique et l'Europe. Ce choix n'est pas seulement sportif. Il est profondément géopolitique. Il consacre la place du Royaume comme acteur crédible, stable et capable de porter des projets complexes dans un monde fragmenté. Sous l'impulsion de Sa Majesté, le sport devient un instrument de diplomatie douce, un langage universel capable de raconter un Maroc ouvert, moderne et confiant dans ses capacités.

Mais réduire cette politique à l'organisation de grands événements serait passer à côté de son cœur véritable. La vision Royale s'est d'abord traduite par un investissement massif et méthodique dans les infrastructures. Stades rénovés ou nouvellement construits, centres de formation, académies, équipements de proximité dans les quartiers et les zones rurales dessinent une géographie sportive plus équilibrée. L'objectif n'est pas seulement de répondre aux standards internationaux, mais de créer un écosystème où la pratique sportive devient accessible, structurée et encadrée dès le plus jeune âge. Le sport cesse alors d'être un privilège ou un simple divertissement pour devenir un outil d'inclusion sociale et de mobilité.

Cette approche trouve une résonance particulière dans une société marocaine jeune, avide de reconnaissance et de perspectives. Le sport, dans ce contexte, joue un rôle de régulateur social. Il canalise les énergies, valorise le mérite et offre des récits de réussite qui dépassent les clivages sociaux et territoriaux. Les performances récentes des sélections nationales, notamment lors des compétitions internationales, ont renforcé ce sentiment d'appartenance collective. Elles ont montré qu'un pays pouvait se raconter autrement, par l'effort, la discipline et l'intelligence collective, loin des clichés réducteurs.

La vision royale ne se limite pas au football, même si celui-ci en constitue le moteur principal. Elle englobe une réflexion plus large sur le sport comme secteur économique émergent. Les métiers liés à l'événementiel sportif, à la gestion des infrastructures, à la formation, au marketing et aux médias représentent des gisements d'emplois et de compétences. En structurant ce secteur, le Maroc anticipe les mutations d'une économie où le sport devient une industrie à part entière, capable de générer de la valeur tout en renforçant le lien social.

Il y a, dans cette stratégie, une cohérence profonde avec les autres chantiers du régime. Comme pour la culture, l'éducation ou les infrastructures de transport, le sport est pensé comme un investissement dans le capital humain. Il participe à la construction

d'un citoyen plus confiant, plus discipliné et plus ouvert au collectif. Cette dimension immatérielle, souvent absente des bilans chiffrés, constitue pourtant l'un des apports les plus durables de la politique Royale.

A l'échelle internationale, cette montée en puissance sportive redessine également la perception du Maroc. Le Royaume n'est plus seulement un pays candidat ou aspirant, mais un acteur central dans la gouvernance sportive régionale et mondiale. Sa crédibilité repose sur des faits, sur des infrastructures visibles, sur une capacité d'organisation éprouvée, mais aussi sur une vision claire, portée au plus haut niveau de l'Etat. Dans un univers sportif parfois miné par l'improvisation et les intérêts à court terme, cette constance apparaît comme une marque de sérieux et de maturité.

A l'heure de refermer l'année, le sport s'impose ainsi comme l'un des miroirs les plus lisibles de la vision de SM le Roi Mohammed VI. Une vision qui refuse la dissociation entre ambition et préparation, entre prestige et utilité sociale. En faisant du sport un projet national, le Souverain a inscrit le Royaume dans une dynamique où les stades racontent autant que les discours, où les victoires sportives prolongent les réformes structurelles et où l'émotion collective devient un ciment national. Dans le Maroc du long terme, le sport n'est plus un spectacle périphérique. Il est devenu l'un des langages centraux de la nation en mouvement.



L'USFP entre mémoire, présent et avenir

Dans une année traversée par les doutes, les recompositions et les urgences démocratiques, l'Union socialiste des forces populaires s'est imposée comme l'un des rares pôles de cohérence, de constance et de combat structuré. Ce volet de notre numéro spécial propose une relecture approfondie de l'année politique de l'USFP, non comme une succession d'événements internes, mais comme un moment de clarification historique pour la gauche marocaine. De la réussite du 12^e Congrès national, pensé comme un acte de stabilité et de projection, à la constitution d'un nouveau Bureau politique assumant la refondation de l'intérieur; ces pages interrogent la capacité du parti à reconstruire l'espoir politique sans céder aux facilités de la rupture spectaculaire. Elles reviennent également sur le

cinquantenaire de la Jeunesse ittihadie, mémoire vive d'un engagement qui continue de nourrir le présent, tout en analysant les combats concrets menés sur les fronts décisifs de l'année écoulée. Lutte résolue contre les dérives de l'expropriation, engagement constant pour un système de santé digne et équitable, positionnement rigoureux face à la réforme de la sécurité sociale, bataille pour une école fondée sur la justice et la dignité, défense intransigeante de la première Cause nationale et mobilisation internationale en faveur d'une Palestine libre et souveraine. Autant de chantiers qui dessinent, au fil de ces articles, le portrait d'un parti qui a fait le choix de la responsabilité, de la durée et de la fidélité à ses valeurs, dans un paysage politique souvent tenté par l'éphémère et l'incantation.

12^e Congrès de l'USFP

A Bouznika, le parti a fait le choix de la stabilité pour préparer l'avenir

A Bouznika, du 17 au 19 octobre 2025, l'Union socialiste des forces populaires a tenu bien plus qu'un congrès statutaire. Le douzième Congrès national de l'USFP s'est imposé, avec le recul que permet la rétrospective de fin d'année, comme l'un des moments politiques les plus structurants de la séquence nationale. Dans un contexte marqué par la fragilisation du débat public, la défiance citoyenne et la perte de repères idéologiques, ce congrès a constitué un acte de résistance politique autant qu'un exercice de refondation maîtrisé. Il a rappelé que la politique, lorsqu'elle est pensée, débattue et incarnée collectivement, peut encore produire du sens.

La réussite de ce congrès tient d'abord à son inscription dans une conjoncture nationale et internationale difficile, que l'USFP a choisi d'affronter frontalement plutôt que de contourner. À l'heure où nombre de formations politiques se replient sur des logiques de gestion électorale à court terme, le parti de la Rose a assumé un congrès de fond, dense, traversé par des débats idéologiques, sociaux et institutionnels d'une rare intensité. La présence massive des délégations régionales, sectorielles, syndicales, des organisations alliées et des invités internationaux a donné à cette rencontre une dimension à la fois nationale et universelle, fidèle à l'ADN historique du parti.

Dès le discours d'ouverture, le ton a été donné. Driss Lachguar n'a pas cherché à enjoliver la situation ni à masquer les difficultés. Il a posé les conditions politiques de la réussite du congrès avec une lucidité assumée, insistant sur la nécessité de renforcer l'unité, la cohésion interne et la capacité du parti à incarner un projet crédible pour un Maroc démocratique, social et solidaire. Ce discours, loin des envolées incantatoires, a été perçu par les congressistes comme une invitation à la responsabilité collective, à la fidélité aux principes fondateurs et à l'adaptation stratégique aux mutations du temps.

Les travaux ont ensuite donné corps à cette orientation. Les rapports politique, économique, social et financier ont été examinés, débattus et approuvés dans un climat marqué par la confrontation d'idées mais aussi par un souci manifeste de cohérence. Le congrès n'a pas esquivé les défis internes, ni les fragilités du champ partisan, ni les limites de l'action politique dans un contexte de contraintes multiples. Il a, au contraire, cherché à les analyser pour mieux y répondre, en réaffirmant le rôle central de la gauche démocratique dans la construction d'alternatives crédibles.

Sur le fond, le congrès a porté une vision claire du développement national. L'USFP y a défendu la nécessité d'un modèle de développement équitable et durable, fondé sur la justice sociale, la solidarité et la confiance dans les institutions. A rebours des discours technocratiques désincarnés, le parti a rappelé que la croissance ne peut être une fin en soi si elle ne traduit pas par une amélioration concrète des conditions de vie, par la réduction des inégalités



et par le renforcement de la cohésion sociale. Cette approche, profondément sociale-démocrate, a constitué l'un des fils conducteurs des débats.

Dans le même mouvement, le congrès a adopté une position ferme face à la montée du populisme, des discours de haine et des logiques d'exclusion qui traversent de nombreuses sociétés. L'USFP a réaffirmé son attachement indéfectible aux droits humains, aux libertés fondamentales et aux valeurs démocratiques, considérant que leur défense n'est ni un luxe idéologique ni un slogan de circonstance, mais une condition essentielle de la stabilité et du progrès. Ce positionnement, assumé sans ambiguïté, a donné au congrès une tonalité résolument politique, loin des calculs opportunistes.

La dimension internationale n'a pas été reléguée au second plan. Dans un monde marqué par des tensions régionales persistantes, des crises économiques et des mutations technologiques rapides, l'USFP a réaffirmé sa lecture solidaire et progressiste des relations internationales. La cause palestinienne a occupé une place centrale dans les

résolutions adoptées. Les congressistes ont rappelé qu'elle demeure une question nationale et arabe fondamentale, condamnant sans détour les violations commises par le gouvernement israélien et réitérant leur soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour l'établissement d'un Etat libre et indépendant avec Al-Qods Est pour capitale. Ce positionnement, constant et cohérent, a été perçu comme une continuité fidèle à l'histoire du parti et à son engagement internationaliste.

Au-delà du Proche-Orient, le congrès a également insisté sur la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud, notamment avec les pays africains, et de promouvoir une diplomatie marocaine active, responsable et solidaire. Cette vision s'inscrit dans une lecture stratégique des mutations du monde, où l'Afrique n'est plus un simple espace périphérique, mais un acteur central des équilibres futurs. En affirmant cette orientation, l'USFP a cherché à inscrire l'action politique nationale dans une perspective globale, consciente des interdépendances économiques, sociales et environnementales.

Sur le plan interne, les résolutions du congrès ont mis l'accent sur l'urgence des réformes institutionnelles et politiques. La consolidation de l'Etat de droit, l'élargissement des libertés, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion effective des jeunes ont été présentés non comme des revendications sectorielles, mais comme les piliers d'un projet national renouvelé. Le congrès a plaidé pour une participation citoyenne accrue, pour la valorisation de la créativité sociale et pour une responsabilité collective partagée, conditions indispensables à la reconstruction de la confiance démocratique.

La réélection de Driss Lachguar au poste de Premier secrétaire pour un quatrième mandat a constitué l'un des moments forts de ce congrès. Adoptée à la majorité absolue, cette décision a été présentée par la direction comme l'expression d'une volonté largement partagée par les structures régionales et organisationnelles du parti. Elle a été justifiée par la nécessité de garantir une continuité du leadership dans une phase de recomposition politique nationale, marquée par l'instabilité et la fragilité.

Loin d'être perçue comme un simple prolongement personnel, cette reconduction s'est inscrite dans une logique de stabilisation stratégique. Pour l'USFP, il s'agissait de consolider l'unité interne, de capitaliser sur l'expérience accumulée depuis 2012 et de préparer les prochaines échéances électorales dans un paysage partisans en mutation. Dans son discours inaugural, Driss Lachguar a insisté sur la résilience du parti face au recul mondial des courants progressistes et à la disparition de nombreuses expériences socialistes, appelant les militants à poursuivre le travail collectif pour maintenir l'USFP au cœur du débat public.

Avec le recul de cette fin d'année, le douzième Congrès apparaît ainsi comme un moment de clarification et de réaffirmation. Il n'a pas prétendu résoudre toutes les contradictions ni effacer les difficultés structurelles de la gauche marocaine. Mais il a permis de fixer un cap, de réarmer idéologiquement le parti et de réaffirmer sa vocation historique. En ce sens, sa réussite ne se mesure pas seulement à ses résultats ou à ses décisions organiques, mais à la dynamique politique qu'il a enclenchée.

Le congrès de Bouznika a rappelé une vérité essentielle : un parti ne se juge pas uniquement à ses résultats électoraux, mais à sa capacité à produire du sens, à structurer le débat public et à porter une vision d'avenir. En réaffirmant son attachement aux valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, l'USFP a envoyé un message clair à ses militants, à ses partenaires et à l'ensemble de la société. L'avenir du Maroc ne peut se construire que dans l'unité, la détermination et la fidélité aux principes démocratiques. A ce titre, le douzième Congrès national restera comme une étape majeure dans la trajectoire d'un parti qui, malgré les vents contraires, continue de revendiquer sa place dans l'histoire politique du pays.



Constitution du nouveau Bureau politique de l'USFP

Refonder de l'intérieur pour raviver l'espoir politique



Dans une année politique marquée par l'érosion continue de la confiance, la lassitude citoyenne et l'affaiblissement du sens même de l'engagement partisan, certains actes prennent une portée qui dépasse leur apparente technicité. La constitution du nouveau Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires appartient à cette catégorie de décisions qui, loin de relever d'un simple ajustement organisationnel, traduisent une volonté stratégique assumée. Elle s'inscrit dans un moment critique de la vie politique nationale, où la crise n'est plus seulement électoral ou institutionnelle, mais profondément morale et symbolique. Dans ce contexte fragilisé, l'USFP a fait un choix rare dans le paysage partisan marocain : celui de la clarté, de la responsabilité et de la réaffirmation de la démocratie interne comme socle de sa reconstruction politique.

Le Conseil national du 13 décembre 2025 restera, à cet égard, comme une séquence charnière. Le discours prononcé par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, n'avait rien d'un rituel convenu ni d'une déclaration d'autosatisfaction. Il s'agissait d'un diagnostic lucide, parfois sévère, mais profondément politique, sur l'état du parti, sur les impasses de la scène nationale et sur les exigences nouvelles auxquelles une force de gauche démocratique doit répondre pour rester audible et crédible. En posant d'emblée la question du sens, de la médiation et de la responsabilité, ce discours a replacé l'USFP dans sa tradition la plus exigeante : celle d'un parti qui préfère l'examen critique à l'illusion confortable.

Dans un environnement partisan dominé par la personnalisation excessive du pouvoir, les luttes d'influence internes et la fragmentation des leaderships, l'USFP a délibérément pris le contre-pied. La recomposition de son Bureau politique repose sur une option stratégique claire : celle d'une direction collective, assumant la diversité des sensibilités

et des approches, mais refusant leur instrumentalisation. Le message de Driss Lachguar a été sans ambiguïté lorsqu'il a affirmé que cette nouvelle étape devait être placée sous le signe de la conciliation entre divergence et consensus, de la compétition légitime et du désintéressement à l'égard des postes. Ce propos, loin d'être une formule de circonstance, renvoie à une conception exigeante de l'action partisane, où l'unité se construit par le débat et la responsabilité partagée, non par l'effacement artificiel des différences.

Dans cette logique, le Bureau politique n'est ni un espace de domination ni un lieu de règlement de comptes internes. Il est pensé comme un outil de pilotage stratégique, chargé de donner une cohérence à l'action du parti, d'en assurer la visibilité politique et de préparer les batailles à venir. Cette conception renvoie à l'histoire même de l'USFP, forgée dans les combats démocratiques, les résistances et les compromis responsables, et qui a toujours considéré la direction collective comme une condition de la solidité politique. En rappelant que cette culture a permis au parti de renforcer sa place comme force influente capable d'affronter les défis futurs, le Premier secrétaire a réaffirmé une filiation politique assumée, loin des imprévisions et des replis identitaires.

L'un des aspects les plus significatifs de cette recomposition tient à la manière dont la direction a abordé la question des critères de choix. Driss Lachguar n'a pas étudié les limites des mécanismes statutaires classiques. En reconnaissant que les règles organisationnelles, à elles seules, ne suffisent pas à refléter la richesse des compétences du parti, il a introduit un débat de fond sur la nature même de la représentation interne. Ce qui a prévalu dans la constitution du Bureau politique n'est pas la recherche d'équilibres artificiels ou la satisfaction de logiques de courants, mais la capacité réelle des personnes choisies à assumer des responsabilités poli-

tiques concrètes dans une phase nationale complexe.

Ce choix consacre une rupture nette avec une vision purement formelle de l'organisation partisane. Il affirme que la légitimité interne ne se mesure pas uniquement à l'ancienneté ou à la position statutaire, mais à la valeur ajoutée politique, à la compétence et à l'aptitude à porter des dossiers lourds et structurants. Dans un parti riche de talents et d'expériences, la question n'est pas de savoir qui mérite symboliquement une place, mais qui est en mesure de contribuer efficacement à la bataille des idées, au combat parlementaire, à l'animation organisationnelle et à la production d'alternatives crédibles. C'est dans cet esprit que l'USFP a tenté de concilier l'expérience accumulée de ses cadres historiques et l'énergie renouvelée de profils capables d'accompagner les transformations politiques, technologiques et scientifiques du moment.

Cette recomposition ne saurait toutefois être réduite à un exercice de sélection technocratique. Elle s'inscrit dans une articulation réfléchie entre rajeunissement et continuité, entre mémoire militante et projection vers l'avenir. L'USFP n'a ni cédé à la tentation de la rupture spectaculaire ni sombré dans l'immobilisme rassurant. Il a opté pour un renouvellement pensé comme un levier stratégique. Dans un monde traversé par la révolution numérique, la recomposition des opinions publiques et l'évolution rapide des formes de mobilisation, un parti politique qui prétend incarner une alternative ne peut ignorer ces mutations. Le rajeunissement du Bureau politique répond à cette exigence, en intégrant des compétences capables de dialoguer avec les nouvelles générations, d'investir l'espace médiatique et numérique et de comprendre les transformations sociales en cours, sans renier l'héritage de luttes et de sacrifices qui fonde l'identité du parti.

La question de la gouvernance interne occupe également une place centrale dans cette séquence.

En accordant une attention particulière aux commissions d'arbitrage, d'éthique et de contrôle financier et administratif, la direction de l'USFP affirme une conviction forte : la démocratie interne ne se limite pas à la désignation des dirigeants. Elle repose sur des règles claires, des contre-pouvoirs effectifs et une culture de la reddition des comptes. Dans un contexte national où la défiance vis-à-vis des institutions est alimentée par les soupçons d'opacité et d'irresponsabilité, ce choix constitue un signal politique fort. Il rappelle que la crédibilité publique d'un parti commence par sa capacité à se gouverner lui-même avec rigueur, transparence et intégrité.

Pour autant, la mise en place de ce Bureau politique ne saurait être interprétée comme un aboutissement. Elle constitue un point de départ. Le véritable test sera politique et collectif. Il s'agira de transformer cette cohésion organisationnelle en positions claires, en initiatives audacieuses et en propositions capables de répondre aux urgences sociales, économiques et démocratiques du pays. Dans une scène politique saturée de discours creux et de promesses sans lendemain, l'USFP est attendu sur sa capacité à redevenir une force de propositon, à réarmé idéologiquement la gauche démocratique et à contribuer, concrètement, à la reconstruction de la confiance entre les citoyens et la politique.

C'est à cette aune que devra être jugée cette recomposition. Si elle parvient à redonner du sens à l'engagement, à réhabiliter le débat public et à porter un projet progressiste ancré dans la justice sociale, la démocratie et la dignité, alors le renforcement organisationnel prendra toute sa signification historique. Dans le cas contraire, il ne restera qu'un épisode parmi d'autres. L'enjeu est donc immense. Mais il est à la hauteur de l'histoire de l'USFP, parti des combats difficiles, des équipes exigeantes et des convictions durables.



La Jeunesse Ittihadie, un demi-siècle d'engagement et de ferveur militante



Alors d'une nouvelle année, certains anniversaires acquièrent une portée particulière. Ils ne se contentent pas de rappeler une date ou d'aligner des souvenirs. Ils obligent à regarder derrière soi avec lucidité et devant soi avec responsabilité. Le cinquantième anniversaire de la Jeunesse Ittihadie, célébré récemment à Bouznika, s'inscrit pleinement dans cette catégorie rare. Il raconte autant l'histoire d'un mouvement que celle d'un pays en mutation, et pose une question centrale pour le Maroc contemporain : que reste-t-il, après un demi-siècle, de l'engagement politique des jeunes lorsqu'il se confronte au temps long, aux épreuves et aux recompositions sociales ?

Depuis sa création au milieu des années soixante-dix, la Jeunesse Ittihadie n'a jamais été un simple prolongement organique de l'Union socialiste des forces populaires. Elle s'est imposée comme une matrice politique à part entière, un espace de formation intellectuelle et militante où se sont forgées des générations de cadres, de syndicalistes, d'élus, mais aussi de citoyens exigeants, souvent critiques, toujours attentifs au sens de l'action publique. Revenir sur ces cinquante années, c'est relire en filigrane l'histoire du Maroc moderne, avec ses espoirs démocratiques, ses périodes de tension, ses avancées graduelles et ses déillusions parfois amères.

Le rassemblement de Bouznika, loin de se limiter à une célébration rituelle, a assumé d'emblée cette profondeur historique. Dès l'ouverture, le choix des thématiques a révélé une volonté claire de relier l'héritage aux défis contemporains. En consacrant un premier temps de réflexion au numérique et à la transformation des campagnes électorales, la Jeunesse Ittihadie a envoyé un

message sans ambiguïté : l'engagement politique ne peut plus ignorer les mutations profondes des espaces de débat et d'influence. Le militantisme d'aujourd'hui se joue autant dans les amphithéâtres, les quartiers et les syndicats que dans les réseaux sociaux, ces nouveaux territoires où se façonnent les récits, se diffusent les idées et se livrent des batailles symboliques décisives.

Ce regard porté sur le présent n'était pas un exercice de mode, mais une prise de conscience stratégique. En investissant la réflexion sur le numérique avec sérieux et esprit critique, les jeunes Ittihadis ont affirmé leur refus de céder aux logiques de superficialité ou de manipulation. Ils ont rappelé que la modernité de l'engagement ne se mesure pas à la vitesse des messages, mais à leur cohérence, à leur éthique et à leur capacité à servir l'intérêt général.

La journée suivante a approfondi cette réflexion en la ramenant au cœur du jeu démocratique. Les échanges autour du rôle de la jeunesse dans les prochaines échéances électorales ont mis en lumière une conviction largement partagée : aucune trajectoire démocratique crédible ne peut se construire en marginalisant les jeunes, ou en les réduisant à un réservoir électoral passif. Au Maroc, la jeunesse concentre aujourd'hui les tensions sociales les plus vives, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, de la qualité de l'éducation, de la mobilité sociale ou du sentiment d'appartenance civique. L'ignorer, c'est accepter l'idée d'un divorce durable entre institutions et société.

Dans ce contexte, la Jeunesse Ittihadie revendique un rôle qui dépasse largement la mobilisation ponctuelle. Elle se veut force de proposition, espace de structuration politique et école de responsabilité.

Cette ambition s'inscrit dans une continuité historique. Depuis ses débuts, l'organisation a souvent été en avance sur son temps, en imposant dans le débat public des thématiques longtemps considérées comme périphériques, avant qu'elles ne deviennent centrales. L'éducation, les droits civiques, la participation politique, la justice sociale ou encore la culture ont trouvé, à travers elle, des porte-voix persistants et structurés.

La prise de parole de Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, a donné à cette célébration une dimension supplémentaire. En rendant hommage aux générations successives de la Jeunesse Ittihadie, il a rappelé que l'histoire du parti est indissociable de celle de ses jeunes militants. Dans les moments d'adversité comme dans les phases de conquête politique, cette jeunesse a souvent constitué un rempart moral et une réserve d'idées. Elle a maintenu vivante une certaine idée du socialisme marocain, fondée sur la justice, la démocratie, l'intégrité et la pri-mauté de l'intérêt national.

Le slogan choisi pour ce cinquantenaire résume avec justesse cette trajectoire. Etre fier du passé sans s'y enfermer, regarder l'avenir sans renier ses principes. Cette tension seconde entre fidélité et renouvellement traverse toute l'histoire de la Jeunesse Ittihadie. Elle explique sa capacité à durer, à se transformer sans se dissoudre, à évoluer sans perdre son identité.

Le programme déployé sur plusieurs jours confirme cette volonté de projection. Les débats engagés autour des élections de 2026, des obstacles juridiques à l'engagement des jeunes, de la crise de confiance entre citoyens et partis, ou encore des transformations économiques et sociales, témoignent d'une approche globale et exigeante. Il ne s'agit pas d'accumuler des

diagnostics, mais de construire des repères idéologiques clairs dans un environnement politique marqué par l'instabilité des discours et la tentation du simplisme.

Relire cinquante ans de Jeunesse Ittihadie, c'est aussi reconnaître son rôle dans la préservation du lien national. A plusieurs reprises, elle a servi de passerelle entre les institutions politiques et une jeunesse en quête de sens. Elle a contribué à canaliser les frustrations vers des formes d'expression organisées, évitant que le désenchantement ne se transforme en rupture définitive avec la chose publique. Cette fonction, souvent invisible, n'en est pas moins essentielle dans un pays engagé dans une transition démocratique progressive.

À Bouznika, le message qui s'est dégagé dépasse largement le cadre partisan. Il affirme que la politique, malgré ses crises et ses imperfections, demeure un espace de responsabilité collective. Qu'elle ne peut être abandonnée aux slogans creux ou aux calculs à court terme. Et que la jeunesse, lorsqu'elle est formée, organisée et animée par des valeurs claires, reste l'une des forces les plus sûres pour porter un projet national ambitieux.

Ce cinquantième anniversaire n'est donc ni un point d'arrivée ni un simple hommage au passé. Il marque une étape. Une promesse renouvelée de poursuivre un combat qui, par définition, ne connaît pas de date de péremption. Car la justice sociale, la démocratie et la dignité ne vieillissent pas. Elles se transmettent, se réinventent et se défendent, génération après génération. C'est dans cette continuité exigeante que la Jeunesse Ittihadie entend inscrire les années à venir, forte de sa mémoire et résolument tournée vers l'avenir du Maroc.



L'USFP au cœur du combat

Pour une école de la justice et de la dignité



A mesure que l'année s'achève, un constat s'impose avec une clarté presque douloureuse : le débat sur l'école n'a jamais quitté le cœur des grandes interrogations nationales. Derrière les chiffres, les réformes successives et les discours de modernisation, une question demeure intacte, presque obsédante : quelle école pour quel Maroc ? Dans ce paysage souvent dominé par une approche gestionnaire de l'éducation, l'Union socialiste des forces populaires continue de tracer une ligne singulière. Une ligne qui fait de l'école publique non un simple service à administrer, mais un pilier de justice, de dignité et de cohésion nationale.

Les interventions des élus ittihadie au Parlement, au nom du Groupe socialiste–Opposition ittihadie, s'inscrivent dans cette tradition. Elles n'ont pas marqué l'actualité par le tumulte ou la polémique, mais par quelque chose de plus rare : la cohérence d'une vision. A travers le débat sur les propositions de lois liées à l'éducation, les Ittihadis ont refusé de s'enfermer dans le détail technique pour poser un regard global sur l'état de l'école marocaine. Ce moment parlementaire, relu à la lumière de la fin d'année, apparaît comme un rappel salutaire : toute réforme éducative qui ignore la réalité sociale est vouée à l'échec.

Depuis ses origines, l'USFP a toujours considéré l'école comme un espace politique au sens le plus noble du terme. Non pas un lieu de reproduction des inégalités, mais un champ de bataille contre elles. Cette conviction traverse les décennies,

des premiers combats pour la démocratisation de l'enseignement aux débats actuels sur la gouvernance, l'accès et la qualité. Elle irrigue encore aujourd'hui la parole des élus socialistes, qui parlent moins de performance que d'équité, moins de compétitivité que de dignité.

La question de l'obligation scolaire, rémise au centre du débat, illustre parfaitement cette approche. Derrière une notion en apparence évidente se cache une réalité brutale : des centaines de milliers d'enfants exclus de fait du système éducatif. Ces absences ne sont pas des accidents statistiques. Elles racontent une géographie de l'injustice, où le lieu de naissance, la situation familiale ou la fragilité économique continuent de peser lourdement sur le destin scolaire. En rappelant ces chiffres, le Groupe socialiste n'a pas cherché à dramatiser, mais à nommer ce que beaucoup préfèrent contourner : l'école reste, pour trop d'enfants marocains, une promesse non tenue.

Cette lucidité s'est également exprimée dans l'attention portée aux situations familiales complexes, souvent invisibles dans les textes de loi. L'impossibilité pour certaines mères d'inscrire leurs enfants dans une nouvelle école, faute de document administratif, est apparue comme l'un de ces angles morts où la rigidité juridique devient injustice sociale. En proposant de garantir le droit à la scolarisation à chacun des parents, sauf décision judiciaire contraire, les Ittihadis ont rappelé une évidence trop souvent oubliée : la loi doit épouser la réalité des vies, et non les

contraindre au silence ou à l'exclusion.

La même exigence traverse la réflexion sur l'enseignement préscolaire. Longtemps présenté comme un chantier prioritaire, il demeure fragile, parfois livré à des pratiques opaques, où ni les enfants ni les parents ne sont pleinement protégés. Là encore, le discours uspéiste s'est distingué par son refus des demi-mesures. Sécuriser juridiquement le préscolaire, imposer l'assurance, renforcer la transparence et sanctionner les abus, ce n'est pas alourdir le système. C'est lui redonner de la crédibilité et de la confiance, deux conditions essentielles pour que l'école publique remplisse sa mission dès les premières années.

Au fil du débat, une autre dimension fondamentale est apparue : celle de la gouvernance. Soutenir l'intégration des directeurs provinciaux dans les conseils d'administration des académies régionales n'est pas un détail institutionnel. C'est une manière de combler le fossé entre décision et exécution, entre stratégie et réalité du terrain. Depuis longtemps, l'USFP plaide pour une action publique éducative cohérente, où les responsabilités sont clairement partagées et assumées, et où les acteurs locaux ne sont plus de simples exécutants, mais des partenaires à part entière.

Le choix d'approuver la suppression de la limite d'âge pour accéder au métier d'enseignant a sans doute été l'un des marqueurs les plus révélateurs de la philosophie ittihadie. Dans un contexte où l'enseignement souffre d'un déficit d'attractivité et de reconnaissance, défendre l'idée que la compétence ne se mesure pas

à l'âge relève d'un courage politique certain. Mais ce courage n'est pas aveugle. Il s'accompagne d'une exigence forte sur la formation, la qualité et la responsabilité. Là encore, l'école n'est pas pensée comme un espace de compromis, mais comme un service public exigeant, au service de l'intérêt général.

Relues dans une perspective rétrospective, ces interventions du Groupe socialiste–Opposition ittihadie apparaissent comme une pièce cohérente d'un engagement plus large. Elles ne cherchent pas à séduire par des annonces spectaculaires, mais à rappeler que l'éducation est un choix de société. Une école à deux vitesses ou une école inclusive. Une école qui reproduit les fractures ou une école qui les répare. Une école soumise aux logiques du marché ou une école guidée par l'idée de justice.

A l'heure où le Maroc s'interroge sur son avenir social, économique et démocratique, la parole portée par l'USFP sur l'éducation résonne comme un rappel essentiel. Il n'y aura pas de dignité sans école forte. Pas d'égalité sans accès réel au savoir. Pas de progrès sans une école publique capable de protéger les plus vulnérables et d'émanciper les générations à venir.

Dans un paysage politique souvent tenté par l'urgence et le court terme, cette constance mérite d'être soulignée. Elle rappelle que certaines batailles ne vieillissent pas. L'école en fait partie. Et pour l'USFP, elle reste, plus que jamais, le combat des combats.



L'USFP pour une réforme de la sécurité sociale revue et corrigée

Moderniser les institutions, sécuriser les équilibres financiers, mais surtout réconcilier les citoyens avec l'idée même de solidarité organisée



Al'heure où l'année s'achève et où le Maroc s'accorde ce moment suspendu propice aux bilans lucides, le débat autour du régime de sécurité sociale s'impose comme l'un des révélateurs les plus parlants des lignes de fracture qui ont traversé la vie politique nationale ces douze derniers mois. Plus qu'un simple épisode parlementaire, le rejet par l'Union socialiste des forces populaires du projet de loi n° 02.24 apparaît, avec le recul, comme un symptôme. Celui d'une tension persistante entre l'ambition affichée de bâtir un Etat social solide et la réalité d'un processus législatif marqué par la verticalité du pouvoir et l'effacement du débat pluraliste.

L'année aura été rythmée par un mot devenu omniprésent dans le discours public : généralisation de la protection sociale. Portée au sommet de l'Etat comme un chantier stratégique, presque civilisationnel, cette promesse a nourri de fortes attentes au sein de la société. Elle a aussi placé le gouvernement devant une responsabilité historique. Adapter les textes fondateurs, moderniser les institutions, sécuriser les équilibres financiers, mais surtout réconcilier les citoyens avec l'idée même de solidarité organisée. C'est précisément sur ce terrain que s'est jouée la confrontation entre l'exécutif et l'opposition ittihadie.

Lorsque le projet de réforme du Dahir de 1972 relatif au régime de sécurité sociale arrive au Parlement, il est présenté comme un texte technique, destiné à accompagner les transformations internes de la CNSS et à fluidifier la mise en œuvre des engagements sociaux conclus avec les partenaires économiques. Mais très vite, la discussion déborde le cadre administratif. Pour l'USFP, il ne s'agit pas d'un sim-

ple ajustement juridique, mais d'un moment de vérité sur la conception du modèle social marocain. Le rejet du texte n'est alors ni un réflexe d'opposition systématique ni un calcul politique à courte vue. Il s'inscrit dans une lecture plus globale de l'évolution des pratiques institutionnelles depuis le début de la législature.

Au fil des mois, un grief revient avec insistance dans la bouche des députés socialistes : celui d'un gouvernement qui gouverne seul, fort de sa majorité numérique, mais sourd aux propositions alternatives. Le rejet des 45 amendements déposés par le Groupe socialiste, sans réelle discussion de fond, a été vécu comme une rupture. Non pas seulement une divergence d'opinions, mais une remise en cause du rôle même du Parlement comme espace de construction collective de la loi. Dans un domaine aussi sensible que la protection sociale, cette méthode a été perçue comme un signal inquiétant.

La critique ittihadie s'est articulée autour d'une idée centrale : la protection sociale ne peut être gérée comme un chantier technocratique déconnecté des principes juridiques et des équilibres sociaux. Pour l'USFP, l'ancrage légal des missions de la CNSS constitue une ligne rouge. Laisser une part excessive aux conventions ou à des montages institutionnels flexibles, c'est prendre le risque d'une extension incontrôlée des compétences, susceptible d'affaiblir la caisse à long terme et de créer des zones grises dans la gouvernance du système. Avec le recul de l'année écoulée, cette inquiétude résonne d'autant plus fortement que la question de la soutenabilité financière de la protection sociale s'impose déjà dans le débat public.

Un autre point de crispation majeur a

concerné la frontière entre assurance et prestation de soins. En rappelant le principe universel selon lequel un assureur ne peut être juge et partie, l'USFP a voulu replacer le débat dans une perspective éthique autant que juridique. La séparation entre ceux qui financent le risque et ceux qui fournissent les services n'est pas un détail technique. Elle conditionne la transparence du système, la confiance des assurés et l'équité dans l'accès aux soins. A travers cette critique, c'est une certaine idée du service public social qui a été défendue, face à des logiques de gestion jugées trop proches du monde marchand.

L'année aura aussi mis en lumière une autre fracture, plus politique encore : celle du rapport aux corps intermédiaires. En limitant le droit de proposition aux seules organisations syndicales et professionnelles dites les plus représentatives, le gouvernement a ouvert un débat sensible sur le pluralisme syndical. Pour l'USFP, cette orientation traduit une vision restrictive du dialogue social, en décalage avec l'esprit de la Constitution. Elle pose une question de fond qui dépasse largement le seul projet de loi : qui parle au nom des travailleurs dans le Maroc d'aujourd'hui, et selon quelles règles ?

A ces enjeux institutionnels se sont ajoutées des préoccupations sociales concrètes, ancrées dans le quotidien des citoyens. La question des délais de recours, des sanctions jugées insuffisamment dissuasives contre les employeurs fraudeurs, ou encore du silence de l'administration face aux réclamations, renvoie à une réalité bien connue des salariés. Une protection sociale qui tarde à s'appliquer, qui laisse prospérer la non-déclaration ou qui avantage de fait les employeurs au détriment des travailleurs, perd rapidement sa crédibilité. Là encore,

le rejet du projet de loi s'inscrit dans une vision plus large de la justice sociale comme condition de la paix sociale.

Impossible enfin de dissocier ce débat de son contexte économique. L'année écoulée aura été marquée par une flambée persistante des prix et une pression croissante sur le pouvoir d'achat. En appelant à ouvrir un débat sur la revalorisation des salaires et l'amélioration des revenus, l'USFP a rappelé une évidence souvent reléguée au second plan : la protection sociale ne peut compenser durablement des rémunérations insuffisantes. Elle doit s'inscrire dans une politique globale de redistribution et de dignité du travail.

Face à cette critique structurée, le gouvernement, par la voix de la ministre de l'Economie et des Finances, a défendu une lecture pragmatique du texte. Adapter la CNSS, moderniser sa gouvernance, améliorer ses services, honorer les engagements du dialogue social. Des objectifs légitimes, mais qui, à l'épreuve du débat parlementaire, n'ont pas suffi à dissiper le sentiment d'un passage en force.

Avec le recul qu'autorise la fin de l'année, ce bras de fer autour du régime de sécurité sociale apparaît comme l'un des moments politiques les plus significatifs de 2025. Il révèle une tension non résolue entre ambition sociale et méthode démocratique, entre efficacité rendue et inclusion réelle des voix divergentes. A l'aube d'une nouvelle année, alors que le chantier de la protection sociale entre dans une phase décisive, une question demeure ouverte : le Maroc saura-t-il transformer cette promesse historique en projet véritablement partagé, ou continuera-t-il d'avancer au prix d'un débat amputé ? C'est sans doute là l'un des enjeux majeurs qui pèsera sur les mois à venir.



Omniprésence de l'USFP à l'international Le polisario désabusé



En mai 2025, à Istanbul, au cœur d'un Conseil de l'Internationale socialiste marqué par les recompositions idéologiques et les fractures géopolitiques de notre temps, un événement en apparence discret a produit un effet de bascule dont la portée dépasse largement le cadre partisan. L'adhésion officielle du mouvement « Sahraouis pour la paix » à la plus vaste famille progressiste mondiale n'est ni un accident de calendrier ni une simple formalité statutaire. Elle consacre un tournant politique majeur dans le traitement international de la question du Sahara marocain et révèle, en filigrane, la profondeur du travail stratégique mené depuis plusieurs années par l'Union sociale des forces populaires.

Ce qui s'est joué entre le 23 et le 25 mai à Istanbul relève d'un coup de maître diplomatique au sens plein du terme. Car pour la première fois, une organisation sahraouie structurée, assumant clairement son rejet du séparatisme armé et son adhésion à une solution politique réaliste fondée sur l'autonomie, accède à une reconnaissance internationale au sein d'un espace historique-ment verrouillé par le narratif exclusif du polisario. Ce dernier, longtemps habitué à se présenter comme l'unique dépositaire d'une prétendue légitimité sahraouie, voit soudain son monopole idéologique se fissurer, non pas sous l'effet d'une offensive étatique, mais par l'irruption d'une pluralité sahraouie crédible, portée par des acteurs issus du terrain et adoubée par les forces progressistes internationales.

Le choc est d'autant plus rude pour le polisario qu'il survient là où il se croyait inexpugnable. L'Internationale socialiste a

longtemps constitué l'un de ses derniers bastions symboliques, un espace où les réflexes idéologiques hérités de la Guerre froide permettaient de recycler un discours figé, déconnecté des réalités humaines et politiques contemporaines. L'admission de « Sahraouis pour la paix » met fin à cette rente mémorielle.

Derrière cette avancée, l'empreinte de l'USFP est manifeste. Le parti n'a jamais fait de la question du Sahara un simple slogan nationaliste, encore moins un objet de surenchère. Il l'a toujours inscrite dans une lecture politique, historique et humaine, articulée autour de la souveraineté nationale, mais aussi de la démocratie, du pluralisme et du respect des populations concernées. Cette cohérence idéologique lui a permis de parler un langage audible au sein des cercles progressistes internationaux, là où la diplomatie classique atteint parfois ses limites.

Depuis des années, l'USFP œuvre patiemment à déconstruire les caricatures qui réduisent le dossier du Sahara à une opposition simpliste entre un Etat et une entité séparatiste. Il a expliqué, argumenté, documenté, rappelé que le polisario n'est ni une émanation spontanée des sociétés sahraouies ni un mouvement pluraliste, mais une organisation militarisée, corsetée idéologiquement et maintenue artificiellement par le soutien politique, financier et diplomatique de l'Algérie. Cette pédagogie politique, menée loin des effets d'annonce, a fini par porter ses fruits.

Le parcours de « Sahraouis pour la paix » illustre cette mutation en profondeur. En cinq années seulement, ce mouvement a réussi là où le polisario a échoué pendant un demi-siècle : ouvrir le débat, assumer la diversité des trajectoires sahraouies et proposer une voie

politique crédible, fondée sur le dialogue et le réalisme. Composé de Sahraouis issus des provinces du Sud, des camps de Tindouf et même d'anciens cadres du polisario ayant rompu avec la logique de l'enfermement idéologique, le mouvement incarne une rupture générationnelle et politique. Il ne s'agit plus de réciter des slogans hérités des années 70, mais de penser l'avenir dans un monde multipolaire, où la paix se construit par la négociation et non par la perpétuation artificielle du conflit.

A Istanbul, cette crédibilité a été portée avec force par la délégation de l'USFP conduite par son Premier secrétaire, Driss Lachguar.

Autour de lui, des figures reconduites du parti ont donné corps à une diplomatie partisane offensive et maîtrisée, capable de parler d'égal à égal avec les grandes formations socialistes du monde. Les rencontres bilatérales de haut niveau tenues en marge du Conseil n'avaient rien de protocolaire. Les échanges avec Pedro Sánchez, avec Özgür Özel ou avec Isabel Allende ont permis de réaffirmer des convergences profondes autour du socialisme démocratique, du multilateralisme et du respect de la souveraineté des Etats, tout en exposant, sans faux semblants, les impasses du discours séparatiste.

La réaction du polisario n'a fait que confirmer l'ampleur du revers subi. Protestations officielles, communiqués outranciers, tentatives maladroites de mobilisation médiatique dans certains cercles marginaux espagnols : autant de gesticulations révélatrices d'une organisation prise de court, incapable d'accepter l'émergence d'une voix sahraouie alternative. Car en contestant la légitimité de « Sahraouis pour la paix », le polisario révèle sa

nature profonde : celle d'un mouvement qui refuse obstinément toute pluralité, toute dissidence et toute solution négociée.

L'adhésion de « Sahraouis pour la paix » à l'Internationale socialiste marque ainsi un basculement plus large. Elle confirme que la question du Sahara est entrée dans une nouvelle phase, où les schémas idéologiques figés ne résistent plus à l'épreuve du réel. La position marocaine d'autonomie trouve désormais un écho croissant, précisément parce qu'elle offre un cadre politique capable de concilier reconnaissance des spécificités locales, participation démocratique et souveraineté nationale.

Dans cette dynamique, l'USFP joue un rôle charnière. En complément de la diplomatie officielle de l'Etat, le parti déploie une diplomatie idéologique et relationnelle, fondée sur la confiance, la cohérence et la légitimité historique. Il ne s'agit pas d'imposer un discours, mais de créer les conditions d'une compréhension nouvelle, débarrassée des réflexes dogmatiques et des instrumentalisations géopolitiques.

A l'heure où l'année s'achève, cette séquence apparaît comme l'un des faits politiques majeurs du calendrier international. Elle ne signe pas seulement l'érosion du récit du polisario. Elle annonce l'ouverture d'un nouvel acte, où la parole sahraouie se décline enfin au pluriel, où la paix cesse d'être un slogan incantatoire pour devenir un horizon politique concret. Dans ce moment charnière, le Maroc, porté par ses forces vives et par un parti comme l'USFP, s'affirme comme un acteur diplomatique d'influence, capable de faire évoluer les lignes là où d'autres se contentent de les subir.



Le combat soutenu de l'USFP contre les dérives de l'expropriation



Dans l'épaisseur des textes juridiques, là où les mots semblent inoffensifs et les formulations presque absentes, se jouent parfois des drames silencieux. Des drames sans cris, sans images spectaculaires, mais dont les effets s'inscrivent durablement dans les vies, les trajectoires et la mémoire sociale. L'expropriation pour cause d'utilité publique appartient à cette catégorie de mécanismes étatiques dont la légitimité théorique est indiscutable, mais dont les dérives pratiques interrogent profondément la nature du pacte entre l'Etat et le citoyen. C'est précisément à cet endroit sensible, là où le droit rencontre la dignité, que l'USFP a choisi de livrer l'un de ses combats les plus structurants de l'année écoulée, en s'attaquant frontalement aux abus engendrés par l'article 40 de la loi n° 7-81.

L'année qui s'achève aura été marquée par un regain de débats sur la justice foncière, la responsabilité de l'administration et les limites du pouvoir d'expropriation. Dans ce paysage, l'initiative de l'USFP ne relève ni de l'agitation circonstancielle ni de l'opportunisme politique. Elle s'inscrit dans une continuité idéologique claire, fidèle à une tradition socialiste marocaine qui considère l'Etat comme un garant de l'intérêt général, mais refuse qu'il devienne un instrument d'arbitraire ou de dépossession déguisée. Ce que le parti met en lumière, à travers ses prises de position et la proposition de loi déposée, c'est l'écart devenu béant entre l'esprit de la loi et son application concrète, entre la finalité affichée de l'utilité publique et les pratiques qui, sur le terrain, relèvent parfois d'une logique de prédateur.

Le constat dressé par l'USFP est sévère, mais il est étayé. L'article 40, dans sa rédaction actuelle, a progressivement ouvert la voie à une confiscation du droit au nom de projets qui ne verront jamais le jour. Des terrains expropriés,

des familles dépossédées, des promesses d'équipements publics qui s'évanouissent, puis, dans un silence administratif troubant, des biens revendus, parfois après des années d'abandon, comme s'ils n'avaient jamais été porteurs d'un engagement public. Ce mécanisme, répété et banalisé, a fini par installer une forme d'injustice structurelle, difficilement réparable et profondément corrosive pour la confiance citoyenne.

Sur ce sujet, le parti ne se contente pas de dénoncer. Il qualifie. Il nomme. Il assume une parole politique qui tranche avec la prudence technocratique habituelle. Parler de brèches ouvertes à une exploitation illégitime du pouvoir d'expropriation, c'est reconnaître que la loi, censée protéger l'intérêt général, peut devenir un outil de domination lorsqu'elle échappe au contrôle démocratique. C'est aussi rappeler que la Constitution, dans son esprit comme dans sa lettre, ne saurait tolérer que l'utilité publique soit invoquée comme un paravent juridique pour des pratiques opaques, dénues de transparence et de finalité sociale réelle.

Ce combat prend une résonance particulière dans un pays où la terre n'est pas seulement un actif économique, mais un héritage, une mémoire, parfois l'unique capital transmis de génération en génération. Derrière chaque parcelle expropriée sans projet abouti, il y a une histoire familiale interrompue, une sécurité sociale informelle détruite, une projection d'avenir brutalement amputée. En se faisant le relais de ces réalités souvent invisibilisées, l'USFP assume un rôle que peu de formations politiques osent encore endosser avec autant de constance : celui de porte-voix des citoyens ordinaires face aux lourdeurs et aux abus de l'administration.

La réforme proposée n'a rien d'anecdote. Elle touche au cœur du dispositif. En imposant un délai de cinq ans avant toute vente d'un bien exproprié, le texte introduit une exi-

gence de cohérence et de sincérité dans l'action publique. Cinq années pour démontrer que le projet annoncé n'était pas un prétexte, mais une intention réelle, portée par une volonté politique et des moyens concrets. Cinq années qui redonnent du sens à la notion même d'utilité publique, trop souvent vidée de sa substance par des pratiques contradictoires.

Plus encore, la possibilité offerte à l'ancien propriétaire de récupérer son bien, dans des conditions raisonnables et dans un délai réaliste, marque une rupture nette avec une logique administrative longtemps indifférente aux conséquences humaines de ses décisions. Passer d'un délai de vingt jours, presque irréalisable dans les faits, à une année entière, ce n'est pas un détail procédural. C'est un changement de philosophie. C'est reconnaître que le citoyen n'est pas un obstacle à l'action publique, mais un partenaire dont les droits doivent être respectés même lorsque l'intérêt général est en jeu.

Contrairement aux procès d'intention qui pourraient lui être faits, cette initiative n'est pas une remise en cause de l'autorité de l'Etat. Elle en est au contraire une consolidation. Un Etat qui encadre son pouvoir, qui accepte des gardes-fous et qui se soumet à une obligation de résultat renforce sa légitimité. Un Etat qui utilise la loi pour acquérir à bas prix des terrains qu'il revend ensuite alimenter, lui, une défiance dangereuse et durable. C'est cette dérive que l'USFP désigne sans détour lorsqu'il parle de spéculation publique, de filières parallèles et de marchés de prédatation foncière.

La force du discours porté cette année par le parti réside aussi dans sa dimension éthique. La propriété n'y est jamais réduite à une simple valeur marchande. Elle est pensée comme un prolongement de la dignité, un pilier de la stabilité sociale, un élément constitutif de l'autonomie individuelle. Toucher à la propriété sans

justification réelle, sans transparence et sans possibilité de réparation, c'est fragiliser bien plus que des équilibres économiques. C'est ébranler le sentiment d'appartenance à une communauté politique juste.

A l'heure du Nouvel An, alors que les bilans s'imposent et que les perspectives se dessinent, ce combat de l'USFP apparaît comme l'un des marqueurs les plus significatifs de l'année politique. Il dépasse largement le cadre d'un article de loi. Il pose une question fondamentale : quel type de relation voulons-nous instaurer entre l'Etat et les citoyens dans le Maroc de demain. Une relation verticale, fondée sur la contrainte et la décision unilatérale, ou une relation fondée sur la réciprocité, la responsabilité et la confiance.

En appelant l'ensemble des forces parlementaires à sortir des calculs partisans, l'USFP rappelle que certaines réformes engagent bien plus que des rapports de force conjoncturels. Elles engagent la crédibilité des institutions, la cohésion sociale et la qualité de la démocratie. La refonte de l'article 40, telle qu'elle est proposée, n'est pas une fin en soi. Elle est un point de départ, un signal politique fort, une invitation à repenser l'ensemble du système d'expropriation à l'aune de l'équité et du respect des droits fondamentaux.

Au fond, ce débat ramène à une vérité simple, mais exigeante. Aucune société ne peut prétendre avancer sereinement si la loi, au lieu de protéger, devient une source d'angoisse. Aucune politique publique ne peut réussir durablement si elle se construit sur la dépossession silencieuse de ceux qu'elle est censée servir. En choisissant d'affronter cette question avec constance et clarté, l'USFP s'inscrit dans une fidélité assumée à ses principes fondateurs et rappelle, en cette fin d'année, que le progrès véritable commence toujours par la justice.

L'USFP en première ligne pour un système sanitaire digne, accessible et juste



Al'heure des bilans de fin d'année, lorsque l'actualité cesse d'être une succession d'urgences pour devenir matière à réflexion, la question du système sanitaire marocain s'impose comme l'un des fils rouges les plus sensibles du débat public. Elle traverse les gouvernements, les réformes et les promesses. Et dans cette longue trajectoire, une constante demeure : l'Union socialiste des forces populaires a toujours occupé la première ligne du combat pour une santé publique digne, accessible et juste, conçue non comme un privilège ou une variable budgétaire, mais comme un droit fondamental au cœur du pacte social.

Revenir sur l'année écoulée permet de mesurer à quel point ce combat reste d'actualité. La réforme du secteur de la santé, engagée à grande échelle dans le sillage du chantier Royal de la généralisation de la protection sociale, a ouvert une phase décisive mais aussi profondément anxiogène pour une large partie des citoyens. Entre promesses d'hôpitaux modernes, restructuration institutionnelle et discours sur l'horizon 2029 ou 2030, un malaise persistant s'est installé. Celui d'un présent fragile, parfois douloureux, face à un futur présenté comme salvateur mais lointain.

C'est dans cet entre-deux que la voix de l'USFP s'est élevée avec constance. Non pour nier la nécessité des réformes, mais pour rappeler une vérité souvent occultée par le langage technocratique : la santé ne supporte pas les délais politiques. Le malade n'attend pas la fin des chantiers, la mère n'attend pas l'ouverture d'un nouveau centre hospitalier universitaire, le citoyen ne peut être sommé de patienter au nom d'un avenir meilleur. Cette ligne, profondément

socialiste, irrigue depuis des décennies le discours et l'action du parti.

Les interventions des députés ittihadis devant les différentes commissions, au cœur de l'autonomie parlementaire, s'inscrivent dans cette continuité. Elles n'étaient pas de simples échanges institutionnels, mais des moments de vérité politique. En dressant un constat sans fard de la situation sanitaire, les élus ittihadis ont mis des mots sur un sentiment diffus mais largement partagé : celui d'un abandon progressif, parfois vécu comme une forme de chantage implicite, face aux défaillances du service public de santé. Derrière les chiffres, les plans et les projections, ils ont ramené le débat à son essence humaine.

L'exemple de Rabat, capitale administrative et politique du pays, a résonné comme un symbole lourd de sens. La fermeture de l'hôpital Ibn Sina, pilier historique du système hospitalier, et la saturation qui en a découlé pour l'hôpital Moulay Youssef, ont révélé une faille majeure dans la conduite de la réforme. Non pas l'ambition, mais l'absence d'un plan de transition crédible. Pour l'USFP, cette rupture brutale avec l'existant illustre une erreur de méthode récurrente : croire que la nouveauté suffit à effacer les besoins immédiats, et que la modernisation peut se faire au prix de la continuité du service public.

Cette critique dépasse largement un cas précis ou une conjoncture particulière. Elle renvoie à une vision globale de l'action publique que l'Union socialiste défend depuis sa fondation. Une vision fondée sur l'accumulation progressive des politiques publiques, sur la réforme par paliers, sur la consolidation plutôt que sur la table rase. Dans le domaine de la santé, cette approche

prend une dimension presque vitale. Un hôpital qui ferme sans relais opérationnel, un établissement qui ouvre sans ressources humaines suffisantes, ce ne sont pas de simples dysfonctionnements administratifs. Ce sont des fractures dans le lien de confiance entre l'Etat et les citoyens.

Au fil des années, l'USFP n'a cessé de rappeler que la réussite de toute réforme sociale repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la portent. Les médecins, les infirmiers, les techniciens, les cadres administratifs constituent l'ossature réelle du système. Sans leur adhésion, sans la reconnaissance de leur rôle, sans l'amélioration tangible de leurs conditions de travail et de leurs parcours professionnels, les infrastructures les plus modernes restent des coquilles vides. Là encore, la position socialiste s'inscrit dans une cohérence historique : placer le facteur humain au centre des politiques publiques, refuser une approche purement comptable de secteurs aussi sensibles que la santé.

Cette constance explique pourquoi l'USFP a toujours été perçue, y compris par ses adversaires, comme une force de vigilance sur les questions sociales. Depuis les combats pour l'accès aux soins, la défense de l'hôpital public, la couverture médicale de base, jusqu'à la généralisation actuelle de l'assurance maladie, le parti a inscrit la santé dans une vision globale de justice sociale. Une vision où l'égalité territoriale, la solidarité nationale et la dignité du citoyen ne sont pas des slogans, mais des exigences politiques.

L'année qui s'achève a aussi montré que ces positions trouvent un écho croissant dans la société. Les protestations, les inquiétudes, les débats autour de la réforme de la

santé traduisent une attente immense, mais aussi une peur légitime de voir le service public se fragiliser dans la phase de transition. En appelant à une mobilisation collective, au-delà des clivages partisans, l'USFP a cherché à replacer la réforme dans son cadre le plus large : celui de la crédibilité de l'Etat et de la solidité du modèle social marocain.

Dans cette perspective, les interventions des élus ittihadis resteront comme des moments emblématiques de l'année politique. Non pas par leur virulence, mais par leur clarté. Elles ont rappelé que l'adhésion massive des Marocains au chantier Royal de la protection sociale est un acquis précieux, mais fragile. Et que cette adhésion ne peut être préservée que si les réformes se traduisent, dès aujourd'hui, par des améliorations perceptibles dans la vie quotidienne.

A l'aube d'une nouvelle année, cette retrospective invite à une lecture plus large. La santé publique n'est pas un domaine parmi d'autres. Elle est le miroir du contrat social, le test ultime de la capacité de l'Etat à protéger ses citoyens, surtout les plus vulnérables. En se tenant, année après année, en première ligne de ce combat, l'Union socialiste des forces populaires réaffirme une identité politique forgée dans la défense des droits fondamentaux.

Plus qu'un positionnement partisan, c'est une ligne de fidélité. Fidélité à l'idée que la dignité humaine ne se négocie pas. Que le droit à la santé ne peut être reporté. Et que la modernisation du Maroc ne peut se faire sans un système sanitaire solide, équitable et humain. A la lumiére de l'année écoulée, ce combat apparaît moins comme un héritage du passé que comme une nécessité urgente pour l'avenir.



Contre l'oubli organisé, la fidélité d'un combat

L'USFP n'a de cess de mobilise ses partenaires progressistes pour une Palestine libre et souveraine



A l'heure où l'année s'achève et où le monde semble glisser vers une normalisation de l'inacceptable, la cause palestinienne apparaît plus que jamais menacée, non seulement par la violence brute, mais par un danger plus insidieux encore : celui de l'oubli organisé. Dans ce paysage international saturé de crises concurrentes, de calculs géopolitiques étroits et de diplomatie à courte vue, l'Union socialiste des forces populaires a choisi, une fois encore, de rompre le silence. Non par réflexe idéologique, mais par fidélité à une ligne historique qui fait de la Palestine non une cause périphérique, mais une question centrale de justice, de droit et de conscience humaine.

La réunion du Bureau politique de l'USFP, tenue en juin 2025 sous la présidence de Driss Lachguar, s'inscrit dans cette continuité. Elle n'a pas été conçue comme une réaction conjoncturelle à l'actualité brûlante, mais comme un moment de clarification politique face à ce que le parti qualifie sans détour de «plus grand péril» pesant aujourd'hui sur la Palestine: la confiscation progressive de sa voix, de sa décision nationale et, au fond, de son existence politique. En formulant ce diagnostic, l'USFP ne se contente pas de dénoncer une tragédie humanitaire. Il alerte sur un basculement historique, celui d'une cause en train d'être dissoute dans des arrangements régionaux et internationaux où le peuple palestinien n'est plus sujet, mais variable d'ajustement.

Avec le recul qu'impose une lecture de fin d'année, cette prise de position résonne comme l'un des actes politiques les plus significatifs de la séquence écoulée. Elle s'inscrit dans un contexte où la centralité de la question palestinienne, longtemps pilier des équilibres politiques au Moyen-Orient, semble reléguée à l'arrière-plan. Les mots employés par l'USFP sont lourds de sens. En évoquant une

confusion tragique entre les signes de la Nakba et ceux de la Naksa, le parti suggère que la Palestine traverse une phase où la défaite ne se proclame plus, mais s'installe silencieusement, à travers l'effacement progressif de toute perspective nationale indépendante.

Depuis le 7 octobre 2023, la situation a basculé dans une violence d'une ampleur rarement atteinte. Les chiffres avancés, près de 70 000 morts, majoritairement dans la bande de Gaza, ne sont pas brandis comme un simple décompte macabre. Ils constituent, pour l'USFP, la preuve d'un projet de destruction systématique, visant non seulement des vies humaines, mais les fondements mêmes de la société palestinienne. La disparition des hôpitaux, des écoles, des structures administratives et politiques traduit une volonté d'anéantir toute possibilité de reconstruction autonome. A travers cette lecture, la question palestinienne cesse d'être un conflit parmi d'autres pour devenir un test moral majeur pour la communauté internationale.

Mais ce qui inquiète le plus le parti de la Rose, c'est moins la brutalité de la guerre que la passivité du monde face à celle-ci. L'absence de la Palestine dans les récentes tractations régionales, la domination d'une «diplomatie de la force», et la tentation de tourner la page sans règlement juste constituent, aux yeux de l'USFP, une triple trahison. La Palestine devient ainsi victime avant la guerre, pendant la guerre et après la guerre, condamnée à payer le prix de rapports de force qui la dépassent. Cette lecture critique s'inscrit dans une tradition intellectuelle et politique qui a toujours refusé la realpolitik cynique lorsqu'elle se fait au détriment des peuples.

Dans ce paysage sombre, l'USFP revendique un choix clair : celui de l'engagement actif. Fidèle à son héritage socialiste et internationaliste, le parti ne

se limite pas à un plaidoyer moral. Il a amorcé une campagne de mobilisation à l'échelle régionale, continentale et internationale, mobilisant les réseaux auxquels il appartient. L'Internationale socialiste, l'Alliance progressiste, les plateformes politiques d'Amérique latine, les organisations de jeunesse, de femmes et les structures syndicales sont appelées à redevenir des espaces de lutte politique et symbolique pour la Palestine. Cette orientation rappelle que la cause palestinienne a longtemps trouvé ses alliés les plus constants dans les forces progressistes mondiales, bien au-delà des calculs étatiques.

Cette posture n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans une histoire longue, où l'USFP a toujours fait de la Palestine un repère éthique et politique. Depuis les grandes batailles diplomatiques du siècle dernier jusqu'aux mobilisations contemporaines, le parti a considéré que défendre les droits du peuple palestinien revenait à défendre l'idée même d'un ordre international fondé sur le droit et non sur la force. Dans un monde marqué par la montée des discours identitaires, des replis nationalistes et de la banalisation de la violence, cette constance apparaît presque comme un acte de résistance.

L'USFP n'isole toutefois jamais son engagement du cadre national marocain. Au contraire, il inscrit son action dans la continuité du rôle historique du Royaume du Maroc en faveur de la Palestine. En rappelant les grandes étapes diplomatiques, du sommet arabe de 1974 à Fès en 1982, des négociations de Madrid à l'action continue de Bayt Mal Al-Qods, le parti souligne une ligne de fond de la politique marocaine : celle d'un soutien constant, pragmatique et reconnu. Le soutien exprimé aux efforts de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en tant que Président du Comité Al-Qods, s'inscrit dans cette logique. Il ne s'agit pas d'un alignement formel,

mais de la reconnaissance d'un rôle singulier que le Maroc continue de jouer pour maintenir vivante la perspective d'une paix juste.

A travers cet appel, l'USFP invite le Maroc à assumer pleinement cette crédibilité diplomatique dans une phase où les initiatives courageuses se font rares. Pour le parti, le Royaume dispose aujourd'hui des leviers politiques et symboliques nécessaires pour contribuer à sortir la région de l'impasse, à condition de refuser les logiques hégémoniques et les compromis qui sacrifient la décision palestinienne indépendante. L'enjeu dépasse les frontières du Proche-Orient. Il touche à la capacité du monde arabe et de la communauté internationale à défendre un principe fondamental : aucun peuple ne doit voir son destin confisqué.

Relire cette prise de position à l'aune du Nouvel An, c'est mesurer à quel point la Palestine reste un miroir des contradictions du monde contemporain. Elle révèle la fragilité du droit international, l'érosion des solidarités et la tentation de l'indifférence. En choisissant de redonner à cette cause son urgence, sa dignité et son humanité, l'USFP s'inscrit à contre-courant d'un climat global marqué par le désenchantement.

Ce rappel n'est ni nostalgique ni incantatoire. Il affirme une conviction simple et exigeante: la reconstruction ne commence pas avec le silence des armes, mais avec la reconnaissance des droits. Et tant que le peuple palestinien ne disposera pas d'un Etat libre, souverain et viable, avec Al-Qods-Est pour capitale, aucune paix durable ne pourra émerger. Défendre la Palestine, dans cette perspective, ne revient pas seulement à soutenir une cause. C'est défendre l'idée même d'un monde où la justice ne céde pas devant la force, et où l'histoire ne s'écrit pas sans ceux qui la vivent et la subissent.



L'année 2025 en trois événements marquants dans le monde

Retour au pouvoir de Donald Trump, fragile cessez-le-feu à Gaza ou enlisement de la guerre en Ukraine, voici les trois événements qui ont marqué l'année 2025.

Donald Trump, le tonitruant retour



pour un second mandat, le Républicain Donald Trump a pris une salve de mesures conformes à sa doctrine "l'Amérique d'abord", à grand renfort de décrets, même si un certain nombre de ses décisions ont été bloquées par la justice.

Agissant, selon ses opposants, au mépris des droits fondamentaux et des autres lieux de pouvoir, il a ciblé ses adversaires, envoyé des gardes nationaux dans plusieurs grandes villes démocrates, s'est employé à intimider les médias, a bataillé contre les programmes de diversité ou d'inclusion. Il a aussi déployé une intense activité diplomatique, avec plus ou moins de succès.

Les sondages montrent cependant un mécontentement croissant des Américains sur les questions économiques, notamment le coût de la vie. De cuisants revers lors de scrutins locaux (New York, New Jersey, Virginie, Californie) mettent son parti dans une posture délicate pour les élections de mi-mandat à l'automne 2026.

Offensive protectionniste, expulsions massives d'immigrés en situation irrégulière, démantèlement de pans entiers de l'Etat fédéral ... Depuis son retour en janvier à la Maison Blanche

Efforts laborieux de paix en Ukraine

Le retour au pouvoir de Donald Trump a marqué les premiers efforts sérieux visant à mettre fin à l'invasion russe de l'Ukraine lancée en février 2022. Les sympathies et blâmes du président américain ont oscillé entre Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky. En février, Donald Trump a vilipendé le président ukrainien devant les caméras dans le bureau ovale, lui reprochant de manquer de gratitude envers les Etats-Unis.

Des pourparlers directs entre Russes et Ukrainiens à Istanbul puis une rencontre au sommet entre Donald Trump et Vladimir Poutine en Alaska n'ont débouché sur aucune avancée concrète vers la paix.

Alors que le Kremlin continuait de rejeter

un cessez-le-feu et maintenait ses exigences territoriales envers l'Ukraine, Washington a annoncé en octobre des sanctions contre le secteur pétrolier russe. Des négociations internationales se sont cependant tenues fin novembre sur la base d'un projet de plan américain, dont la version initiale avait été considérée par Kiev et ses alliés européens comme largement favorable à Moscou.

Sur le front, l'armée russe a poursuivi sa lente avancée dans l'est, après avoir totalement repoussé en mars les forces ukrainiennes de la région russe frontalière de Koursk. Moscou a multiplié les frappes sur les infrastructures énergétiques et le réseau ferroviaire ukrainiens, tandis que Kiev ciblait des installations pétrolières en Russie.



Trêve précaire à Gaza

Les pressions américaines ont débouché sur un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, deux ans après le début de la guerre dévastatrice dans la bande de Gaza, déclenchée par l'attaque inédite du mouvement islamiste palestinien sur le sol israélien le 7 octobre 2023.

Cette trêve a permis le retour en Israël des derniers otages vivants et de la plupart des dépouilles des décédés, en échange de la libération de prisonniers palestiniens. Elle a également rendu possible une entrée accrue d'aide humanitaire à Gaza, même si elle est toujours très en-deçà des besoins selon l'ONU et plusieurs ONG humanitaires.

Mais la négociation des prochaines étapes du plan de paix de Donald Trump - désarmement du Hamas no-

tamment - s'annonce délicate, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu agitant la menace d'une reprise des combats. Israël a d'ailleurs mené plusieurs séries de frappes meurtrières à Gaza ces dernières semaines, affirmant riposter à des attaques du Hamas.

Les tensions régionales perdurent avec la poursuite des frappes israéliennes dans les bastions du mouvement chiite Hezbollah au Liban. L'Iran avait également été frappé par des raids israéliens et américains sur ses installations nucléaires lors d'une guerre de douze jours avec Israël en juin, déclenchée par une attaque israélienne. En septembre, ce sont des responsables du Hamas qu'Israël avait ciblés dans une attaque sans précédent au Qatar.

Amendis

Avis d'appel d'offres ouvert

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Électricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement de l'appel d'offres suivant :

• AO n°36/25 TE : Prestation de nettoyage et désinfection de tous les sites, agences et ouvrages des locaux d'Amendis – Ville de Tétouan

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'Offres directement du PMMP ou les demander auprès de la Direction des Achats et Marchés, à l'adresse suivante : ma.amendis-achats.groupe@veolia.com
Amendis Al Majid Ouerdier Al Majid Rue Jeddah Majher
Tél : 05 39 32 80 28

Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimations En DH TTC	Coûtements Provisoires en DH	Dates de Visite des lieux	Dates limites de dépôt des offres	Délais	Séances d'ouverture
36/25 TE	2 959 126,27	59 000	Mardi 20/01/2026 à 10 h	Mardi 27/01/2026 à 10 h	12 (deuze) mois	Non Publique

1. Les dossiers doivent être présentés conformément au règlement particulier de l'appel d'offres (R.P.A.O)

2. Les offres peuvent être déposées sous format électronique sur le PMMP, déposées contre récépissé, envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres ;

3. La remise des plis des Appels d'Offres n°36/25 TE est prévue pour le mardi 27/01/2026 à 10 h à la salle de réunion de la direction opérationnelle de Tétouan ;

4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.



Les flops d'un exécutif à la peine

L'addition finale d'un quinquennat perdu

Dix dettes politiques, sociales et économiques que le Maroc devra assumer bien après la fin de mandat du gouvernement Akhannouch



A l'heure des bilans, lorsque les discours s'effacent et que les chiffres cèdent à des éléments de langage pour redevenir des faits, le quinquennat qui s'achèvera cette année laissera derrière lui une impression persistante de rendez-vous manqués. Le temps politique, pourtant généreux, n'a pas été converti en progrès durable. Les promesses se sont succédé, les slogans ont prospéré, mais les transformations structurelles, elles, se sont fait attendre. Loin de solder les urgences héritées, ce gouvernement lègue au pays une addition lourde, diffuse, parfois dissimulée, mais bien réelle. Une addition faite de dettes politiques, sociales, économiques et morales que le Maroc devra assumer bien après la fin de ce mandat.

Ce bilan ne se réduit pas à un simple inventaire d'échecs conjoncturels. Il révèle une logique de gouvernance, une conception du pouvoir et une relation problématique à la démocratie, au social et à l'Etat. C'est cette logique qu'il faut interroger, sans complaisance, pour comprendre comment le gouvernement Akhannouch n'a pas su produire de réponses durables aux défis fondamentaux du pays.

1. La dette démocratique, ou le lent effacement du Parlement

La première dette est sans doute la plus structurante, parce qu'elle irrigue toutes les autres et en conditionne la portée. Elle concerne le cœur même du fonctionnement démocratique : la place du Parlement et, au-delà, la conception du pouvoir qui a guidé l'action de l'exécutif tout au long du mandat. Car ces quatre premières années du quinquennat auront été marquées par un paradoxe lourd de sens : jamais les institutions n'ont autant fonctionné formellement, et jamais le débat démocratique n'a semblé aussi apauvri dans sa substance.

Le Parlement, censé être le lieu par excellence de la délibération nationale, a progressivement été relégué à un rôle secondaire. Les grandes orientations ont été décidées ailleurs, souvent en amont, parfois dans l'opacité, puis présentées aux représentants de la nation comme des choix déjà verrouillés. Les séances plénières, re-

transmises et médiatisées, ont donné l'illusion d'un débat vivant, mais derrière les échanges ritualisés, la marge réelle d'amendement et d'influence s'est considérablement réduite. Trop souvent, la majorité s'est contentée d'aligner ses voix, non pour défendre une vision argumentée, mais pour sécuriser des textes élaborés hors de toute confrontation démocratique sérieuse.

Les projets de loi structurants ont été adoptés dans des délais resserrés, parfois à marche forcée, au détriment de l'examen approfondi. Les commissions parlementaires, pourtant conçues comme des espaces de travail technique et politique, ont vu leur rôle vidé de sa substance. Les auditions se sont raréfierées, les contributions de l'opposition ont été marginalisées et les amendements substantiels rejettés sans véritable justification. Cette méthode n'est pas neutre. Elle traduit une conception verticale du pouvoir, où le Parlement n'est plus un partenaire institutionnel, mais un simple rouage administratif chargé de va-

lidor des décisions déjà prises.

Le contrôle de l'action gouvernementale, autre pilier essentiel de la démocratie parlementaire, a lui aussi subi un affaiblissement préoccupant. Les questions orales et écrites, pourtant garanties par la Constitution, ont souvent donné lieu à des réponses évasives, répétitives, voire déconnectées des préoccupations réelles des citoyens. Les commissions d'enquête, instrument fondamental de transparence, ont été soit évitées, soit neutralisées par des jeux de procédure. A mesure que le mandat avançait, une forme de lassitude démocratique s'est installée, nourrissant le sentiment que le contrôle parlementaire relevait davantage de la mise en scène que de l'exercice effectif du pouvoir de reddition des comptes.

A cette marginalisation politique s'ajoute un élément particulièrement préoccupant : la persistance de zones d'ombre autour des finances publiques. La question des comptes non certifiés, régulièrement soulevée par les institutions



de contrôle et relayée par des voix responsables, n'a jamais reçu de réponse politique claire, assumée et transparente. Au lieu d'ouvrir un débat sérieux sur la gouvernance budgétaire, l'exécutif a choisi l'évitement, préférant noyer la question dans un flot de chiffres globaux et de déclarations rassurantes. Or, dans une démocratie mature, la gestion de l'argent public ne peut se satisfaire d'approximations ou de silences prolongés. Elle exige clarté, pédagogie et responsabilité.

Ce flou budgétaire n'est pas un simple problème technique. Il fragilise le principe fondamental de reddition des comptes, sans lequel aucune confiance durable ne peut s'installer entre gouvernements et gouvernés. Lorsque les citoyens ne savent plus comment sont utilisés les fonds publics, lorsque les représentants de la nation ne disposent pas de tous les outils pour exercer leur mission de contrôle, c'est l'ensemble de l'édifice démocratique qui se fissure.

Car une démocratie ne s'érade pas uniquement par des atteintes frontales ou spectaculaires aux libertés. Elle s'use aussi par des mécanismes plus discrets : la banalisation de l'opacité, l'affaiblissement progressif des contre-pouvoirs, la réduction du débat à un exercice formel sans portée réelle. Cette érosion silencieuse est d'autant plus dangereuse qu'elle s'installe dans la durée, normalise l'exception et transforme l'urgence en méthode permanente de gouvernement.

En laissant le Parlement s'effacer, en vidant le contrôle démocratique de sa substance, ce gouvernement a contracté une dette lourde, dont les effets dépasseront largement son propre quinquennat. Car restaurer la centralité du Parlement, réhabiliter le débat contradictoire et reconstruire la confiance institutionnelle exigera bien plus qu'un simple changement de majorité. Cela nécessitera une rupture nette avec cette culture de gouvernance fermée et un retour assumé à l'esprit de la Constitution : celui d'un pouvoir partagé, contrôlé et au service de l'intérêt général.

2. La dette sociale, ou l'illusion statistique de la protection

Présentée comme l'acte fondateur d'un nouvel Etat social, la généralisation de la protection sociale devait marquer un tournant historique dans la relation entre le citoyen et le pouvoir public. Elle promettait de mettre fin à l'injustice la plus archaïque : celle qui veut que l'accès aux soins, à la dignité et à la sécurité sociale dépende du statut professionnel, du lieu de naissance ou de la fortune personnelle. Or, au terme des quatre premières années de ce quinquennat, ce projet apparaît moins comme une conquête sociale que comme une construction fragile, portée davantage par la communication politique que par une ingénierie publique sérieuse.

Dans les discours officiels, les chiffres s'empilent avec une précision presque militaire : tant de millions de personnes couvertes, tant de foyers intégrés, tant de cartes distribuées. Mais derrière cette inflation statistique se cache une réalité autrement plus rude. Etre « affilié » n'est pas être protégé. Des milliers de citoyens, notamment dans le monde rural, dans les quartiers périphériques des grandes villes et parmi les travailleurs de l'informel, découvrent chaque jour l'écart abyssal entre leur inscription sur une base de données

et leur capacité réelle à se soigner. Les files d'attente interminables, la pénurie de spécialistes, l'absence de médicaments, l'éloignement géographique des structures hospitalières transforment le droit proclamé en parcours d'obstacles.

Le gouvernement a ainsi confondu extension administrative et couverture sociale réelle. Il a privilégié la logique du chiffre à celle du service, du fichier à celle de l'hôpital, de la carte d'adhésion à celle du médecin. Cette approche technocratique, déconnectée des réalités humaines, a produit une protection sociale de papier : formellement universelle, mais matériellement inaccessible pour une part importante de la population. Le paradoxe est cruel : jamais le Maroc n'a compté autant d'assurés sur le papier, et jamais autant de citoyens n'ont ressenti une telle insécurité face à la maladie.

A cette fragilité structurelle s'ajoutent des dysfonctionnements administratifs profonds. Des milliers de dossiers sont bloqués, des droits suspendus sans explication, des familles radiées ou mal classées. La complexité des procédures, l'opacité des critères et la lenteur des traitements ont transformé ce qui devait être un fil de sécurité en une épreuve bureaucratique. Pour les plus vulnérables, ceux qui ne maîtrisent ni les codes ni les outils numériques, la protection sociale est devenue une forteresse inaccessible, gardée par des algorithmes et des guichets saturés.

Mais la défaillance la plus grave est ailleurs : dans l'abandon progressif du pilier fondamental de toute politique de protection sociale digne de ce nom, à savoir le service public de santé. On ne bâtit pas un Etat social sur des hôpitaux délabrés, des urgences saturées et des personnels éprouvés. On ne garantit pas le droit aux soins lorsque le citoyen est contraint de parcourir des dizaines de kilomètres pour trouver un médecin, ou de payer de sa poche des analyses et des médicaments faute de disponibilité dans le public. En négligeant l'investissement massif et continu dans l'infrastructure sanitaire, le

gouvernement a vidé la protection sociale de sa substance.

Ce que l'exécutif a offert, ce n'est pas une sécurité, mais une illusion de sécurité. Une promesse sans moyens, un droit sans effectivité, un slogan sans incarnation. La conséquence est une dette sociale profonde, invisible dans les tableaux Excel, mais bien réelle dans les foyers marocains : celle de l'angoisse face à la maladie, du renoncement aux soins, de la dignité blessée.

3. La dette économique, ou la croissance sans partage

A écouter les discours officiels, l'économie marocaine aurait traversé les quatre premières années du quinquennat avec résilience, sang-froid et maîtrise. A lire les communiqués gouvernementaux, les agrégats macroéconomiques racontentraient l'histoire d'un pays en marche, d'une machine productive relancée, d'une croissance certes modeste mais « maîtrisée ». Pourtant, pour des millions de Marocains, cette croissance n'a jamais pris la forme d'un mieux-être. Elle est restée un chiffre abstrait, éloigné du panier de la ménagère, du bulletin de salaire et de la recherche quotidienne d'un emploi digne.

Car une économie ne se juge pas seulement à son taux de croissance, mais à sa capacité à transformer cette croissance en opportunités réelles. Or, ces quatre dernières années auront été celles d'une expansion sans inclusion. Lorsque la production a augmenté, elle l'a fait dans des secteurs à faible intensité d'emplois, souvent concentrés, peu redistributifs, laissant à l'écart une grande partie de la population active. Le chômage, notamment celui des jeunes et des diplômés, est resté structurellement élevé, révélant l'incapacité du modèle économique en place à absorber les forces vives du pays.

Les inégalités, loin de reculer, se sont enracinées. Les écarts entre les territoires, entre les catégories sociales, entre ceux qui ont accès aux opportunités et ceux qui en sont durablement exclus se sont creusés. Dans les villes, les classes moyennes

ont vu leur pouvoir d'achat s'éroder sous l'effet de l'inflation et de la précarisation du travail. Dans les campagnes et les périphéries urbaines, la vulnérabilité est devenue une condition quasi permanente. La croissance, quand elle existe, n'arrose pas le champ social : elle irrigue quelques îlots, laissant le reste du pays en friche.

Dans ce paysage incertain, les petites et moyennes entreprises, pourtant reconnues comme l'épine dorsale de toute économie moderne, ont été les grandes oubliées de ce gouvernement. L'accès au crédit reste un parcours semé d'obstacles, les garanties exigées sont dissuasives, et les dispositifs publics, souvent mal calibrés, peinent à atteindre ceux qui en ont le plus besoin. A cela s'ajoute un environnement réglementaire complexe, changeant, parfois opaque, qui décourage l'initiative et bride l'investissement. Beaucoup d'entrepreneurs survivent plus qu'ils ne développent leurs activités, enfermés dans une économie de la précarité.

En réalité, ce gouvernement a piloté l'économie sans boussole sociale. Les politiques publiques ont privilégié l'équilibre des tableaux macroéconomiques au détriment de la dynamique humaine. On a géré la croissance comme une fin en soi, non comme un moyen de transformer la société. Le résultat est une accumulation dangereuse : une dette de confiance entre l'Etat et les citoyens, entre les institutions économiques et les classes moyennes et populaires, entre les promesses de prospérité et la réalité des fins de mois difficiles.

4. La dette financière, ou l'endettement comme mode de gouvernance

Sous le gouvernement Akhannouch, l'endettement public n'a pas été un simple instrument de régulation conjoncturelle, utilisé pour amortir les chocs ou financer des investissements stratégiques. Il est devenu un mode de gouvernance à part entière, une béquille permanente destinée à compenser l'absence de choix politiques clairs et de réformes structurelles coura-





geuses. La dette, qui aurait dû être un levier au service de la transformation productive, s'est muée en substitut à la politique économique.

Les chiffres sont implacables. Année après année, le recours à l'emprunt s'est installé dans la routine budgétaire de l'Etat. On n'emprunte plus pour construire l'avenir, mais pour payer le présent : salaires, subventions, dépenses de fonctionnement. Autrement dit, on hypothèque demain pour financer aujourd'hui. Cette dérive est d'autant plus préoccupante qu'elle enferme le pays dans une spirale où chaque exercice budgétaire commence avec le poids des intérêts de la dette, réduisant mécaniquement les marges de manœuvre pour l'investissement productif, l'éducation, la santé ou la recherche.

La question n'est pas seulement économique, elle est profondément politique. Une dette structurelle est une dette qui traduit un déséquilibre durable entre les ambitions affichées et les ressources réellement mobilisées. Au lieu de s'attaquer à ce déséquilibre par une réforme fiscale ambitieuse, par la lutte effective contre l'évasion et la rente, par une meilleure efficacité de la dépense publique, le gouvernement a choisi la facilité de l'en-detteur. C'est le choix du court terme, du report, de la fuite en avant.

Cette trajectoire soulève aussi une interrogation morale majeure : celle de la justice entre les générations. Les jeunes Marocains d'aujourd'hui et de demain hériteront d'un fardeau qu'ils n'ont pas contracté. Ils devront rembourser une dette dont ils ne verront pas nécessairement les bénéfices sous forme d'infrastructures durables, d'emplois qualifiés ou de services publics de qualité. Ce transfert silencieux de charges est l'une des formes les plus insidieuses de l'injustice sociale, car il se déroule sans débat, sans vote explicite, sans consentement éclairé.

Or, précisément, ce débat n'a jamais eu lieu. La stratégie d'endettement de l'Etat n'a pas été soumise à une discussion nationale digne de ce nom. Le Parlement, pourtant dépositaire de la souveraineté budgétaire, a été cantonné à l'enregistrement de lois de Finances de plus en plus complexes, sans vision lisible à moyen et long termes. Les citoyens, eux, n'ont ja-

mais été associés à ce choix fondamental : combien emprunter, pour quoi faire, et au nom de quel projet de société ?

Ainsi s'est constituée, au fil des années, une dette financière qui est aussi une dette démocratique : celle d'un Etat qui légue aux générations futures une ardoise dont elles n'ont jamais discuté le contenu.

5. La dette générationnelle, ou une jeunesse mise en attente

Jamais, depuis des décennies, l'écart entre les promesses faites à la jeunesse et la réalité de sa condition n'a été aussi abyssal. Le chômage massif, persistant et structurel des jeunes n'est pas un simple indicateur économique : c'est le symptôme d'une rupture profonde entre l'Etat et une génération entière. Derrière les taux et les statistiques se cachent des existences suspendues, des projets de vie différés et des compétences gaspillées. Des milliers de diplômés, après des années d'efforts et de sacrifices, se retrouvent enfermés dans l'attente, ballotés entre stages précaires, emplois informels et découragement.

Cette situation n'est pas une fatalité démographique, mais le résultat direct de choix politiques. Le modèle économique mis en œuvre par le gouvernement Akhannouch n'a pas été conçu pour absorber la masse croissante de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail. Faute d'une stratégie industrielle ambitieuse, d'une politique d'innovation structurée et d'un véritable soutien à l'entrepreneuriat productif, l'économie marocaine est restée incapable de transformer le potentiel de sa jeunesse en richesse nationale. Le pays forme, mais n'intègre pas ; il éduque, mais n'emploie pas.

Les politiques publiques de l'emploi, quant à elles, ont donné l'illusion de l'action sans en produire les résultats. Multipliant les programmes, les labels et les dispositifs temporaires, le gouvernement a substitué la gestion administrative du chômage à sa résolution réelle. Ces mesures, souvent mal ciblées, mal évaluées et faiblement coordonnées, n'ont pas changé la trajectoire globale du marché du travail.

Elles ont surtout entretenu l'idée que la jeunesse devait s'adapter à un système défaillant, plutôt que l'inverse.

Or, une génération ne peut pas vivre

indéfiniment sous le régime de l'attente. L'absence de perspectives professionnelles durables fragilise le lien social, nourrit l'exode, la défiance, parfois la colère. Une jeunesse qui ne trouve pas sa place dans l'économie finit par douter de sa place dans la nation. C'est là que naît la dette générationnelle : quand un pays consomme l'énergie, l'intelligence et l'espérance de ses jeunes sans leur offrir en retour un avenir à la hauteur de leurs efforts.

Ce que la jeunesse marocaine réclame n'est pas une succession de contrats précaires ni des aides ponctuelles, mais une vision claire de son rôle dans le projet national. Elle veut être actrice du développement, pas simple variable d'ajustement. Elle attend un Etat qui investisse dans les secteurs d'avenir, qui valorise les compétences et qui crée un environnement propice à l'initiative et à la créativité.

En laissant s'installer le chômage de masse des jeunes comme une normalité, les quatre premières années du gouvernement Akhannouch ont hypothéqué bien plus que des trajectoires individuelles : elles ont compromis une part de l'avenir collectif. Car une société qui met sa jeunesse en attente est une société qui, en réalité, renonce à elle-même.

6. La dette humaine, ou l'échec face à la pauvreté

Il devait s'agir de la grande promesse morale du quinquennat : arracher un million de familles à la pauvreté et réconcilier l'Etat avec les plus fragiles. Cette promesse, répétée à l'envi dans les discours officiels, résonne aujourd'hui comme un engagement non tenu, presque comme une parole trahie. Car loin de reculer, la précarité s'est installée dans le quotidien de larges franges de la population, nourrie par une inflation galopante, par la raréfaction des emplois stables et par l'érosion continue des services publics.

Pour des millions de Marocains, la pauvreté n'est pas une abstraction statistique, mais une réalité concrète : celle du panier alimentaire qui se réduit, des factures d'eau et d'électricité qui pèsent de plus en plus lourd, des soins médicaux reportés faute de moyens, de la scolarité des enfants compromise par le manque de ressources. Cette dégradation silencieuse des condi-

tions de vie est d'autant plus insupportable qu'elle contraste violemment avec le récit officiel d'un pays en progrès.

Le drame est que la politique sociale menée par ce gouvernement s'est trop souvent contentée de gérer la pauvreté au lieu de la combattre. Les aides, lorsqu'elles existent, sont fragmentées, insuffisantes, parfois mal ciblées. Elles atténuent ponctuellement la détresse sans jamais s'attaquer aux causes profondes : l'absence d'emplois décents, la faiblesse des salaires, l'inégalité d'accès à l'éducation et à la santé, en plus de la marginalisation territoriale. On distribue des filets de survie là où il faudrait bâtir des tremplins vers l'autonomie.

La véritable mesure d'une politique sociale n'est pas le nombre de programmes lancés, mais le nombre de vies réellement transformées. Or, trop de familles ont traversé ces quatre dernières années sans voir leur situation s'améliorer. Certaines ont même basculé dans la vulnérabilité sous le choc de la hausse des prix et de la précarité du travail. Cette stagnation, voire cette régression, alimente un sentiment d'injustice profondément corrosif : celui d'être invisible aux yeux de l'Etat, d'être laissé seul face aux difficultés.

C'est cela, la dette humaine : une accumulation de frustrations, de renoncements et de blessures sociales que ne compensent ni les annonces ni les slogans. Elle touche au cœur même de la dignité, car elle rappelle à ceux qui peinent que leur sort n'a pas été une priorité politique. Un pays qui accepte que tant de ses citoyens vivent dans l'insécurité matérielle et morale ne compromet pas seulement sa cohésion sociale ; il érode les fondements mêmes du pacte démocratique.

7. La dette réformatrice, ou l'immobilisme stratégique

Depuis des années, le diagnostic est connu, partagé, documenté. Le système de retraites est sous tension, la fiscalité est inéquitable, l'investissement est entravé par des rigidités structurelles et l'éducation peine à remplir sa mission d'ascenseur social. Ces chantiers ne sont pas des surprises surgies en cours de route ; ils étaient identifiés, hiérarchisés et débattus bien avant le début du quinquennat. Ce qui a manqué, ce n'est pas la connaissance des problèmes, mais la volonté politique d'y faire face.

La réforme des retraites, par exemple, a été sans cesse repoussée, traitée par petites touches techniques, alors qu'elle exigeait une refonte globale et un dialogue social courageux. Chaque année de retard creuse le déséquilibre financier des régimes et rend les ajustements futurs plus brutaux. La même logique de procrastination a prévalu en matière fiscale : au lieu de bâti un système plus juste, plus progressif et plus efficace, on a multiplié les ajustements marginaux, laissant intactes les rentes, les niches et les inégalités de contribution.

Dans le domaine de l'investissement, les annonces n'ont pas manqué, mais la lisibilité et la cohérence ont fait défaut. Les règles changent, les procédures s'allongent, les incitations se contredisent, décourageant les acteurs économiques et freinant l'initiative productive. Quant à l'éducation, censée être le socle de toute stratégie de développement, elle a été balottée entre réformes inachevées et projets sans continuité, au détriment de la qualité de l'enseignement et de l'égalité des chances.



Ce blocage n'est pas seulement administratif ; il est profondément politique. Il traduit une incapacité à assumer le coût immédiat des réformes pour en récolter les bénéfices à long terme. Plutôt que d'affronter les résistances, d'expliquer les choix et de construire des compromis sociaux durables, le gouvernement a préféré gérer le présent, préserver des équilibres fragiles et repousser les décisions difficiles.

Mais l'immobilisme a un prix, et ce prix est élevé. Chaque réforme différée devient plus complexe, plus douloureuse, plus conflictuelle. Chaque problème laissé en suspens s'aggrave, rétrécissant les marges de manœuvre des gouvernements futurs. En choisissant la facilité du statu quo, le mandat du gouvernement actuel a accumulé une dette réformatrice qui pèsera lourdement sur le pays.

Une nation ne progresse pas en évitant les choix, mais en les affrontant. Le courage politique ne consiste pas à préserver l'équilibre d'un instant, mais à construire celui de demain. En renonçant à cette exigence, le gouvernement en place a sacrifié l'intérêt général sur l'autel de la courte vue.

8. La dette stratégique, ou le renoncement au Nouveau modèle de développement

Le Nouveau modèle de développement devait être bien plus qu'un document de référence : il se voulait une boussole historique, un contrat entre l'Etat et la société, une projection collective vers le Maroc de demain. Fruit d'une réflexion nationale large, mobilisant experts, institutions et forces vives, il portait l'ambition de rompre avec les logiques d'essoufflement et de reproduction des inégalités. Pourtant, au fil du mandat du gouvernement Akhannouch, cette feuille de route s'est progressivement vidée de sa substance, réduite à un slogan commode plutôt qu'à un guide réel de l'action publique.

Le problème n'a pas été l'absence de diagnostic, mais l'absence de traduction politique. Les principes du Nouveau modèle de développement – justice sociale, équité territoriale, montée en valeur de

l'économie, réforme de l'Etat – auraient dû irriguer chaque politique publique, chaque loi de Finances, chaque arbitrage gouvernemental. Or, ils ont été traités comme un supplément d'âme, évoqués dans les discours, mais rarement incarnés dans les décisions. Les stratégies sectorielles ont continué à avancer en ordre dispersé, sans cohérence globale, sans hiérarchisation claire des priorités.

Cette dissonance entre la vision affichée et l'action réelle révèle une abdication stratégique. Gouverner, ce n'est pas seulement gérer les urgences, c'est inscrire l'action de l'Etat dans une trajectoire visible. Or, en l'absence d'un cap fermement assumé, les politiques publiques se sont fragmentées, parfois contredites, souvent diluées. Les réformes se sont accumulées sans s'additionner, les programmes se sont juxtaposés sans produire de dynamique d'ensemble.

Ce coût de ce renoncement est immense. Sans vision partagée, les acteurs économiques hésitent, les administrations tâtonnent et les citoyens doutent. Le pays avance, mais sans direction claire, comme un navire privé de gouvernail. Cette errance stratégique affaiblit la capacité du Maroc à mobiliser ses ressources, à attirer l'investissement et à engager sa jeunesse dans un projet collectif.

Le Nouveau modèle de développement aurait pu être le socle d'un nouveau pacte social et économique. En le reléguant au rang de vitrine, le gouvernement a manqué l'occasion de donner au pays un horizon crédible. Et une nation sans horizon est une nation qui s'expose à l'usure, au déculement et à la dispersion de ses forces.

9. La dette institutionnelle, ou la confiance érodée

La solidité d'un Etat ne se mesure pas seulement à la force de ses lois, mais à la crédibilité de ses institutions. Or, durant le mandat Akhannouch, un phénomène aussi discret que préoccupant s'est installé : l'érosion progressive de la transparence et l'affaiblissement des mécanismes de contrôle.

Ce recul n'a pas toujours pris la forme de décisions spectaculaires, mais il s'est traduit par une accumulation de pratiques, de silences et de contournements qui, mis bout à bout, ont fragilisé le socle de la confiance publique.

Les institutions chargées de veiller à la bonne gouvernance, à la régularité des finances publiques et à la probité de l'action administrative ont vu leur rôle se restreindre, parfois marginalisé, parfois neutralisé par l'absence de suites politiques à leurs rapports. Publier des audits sans tirer de conséquences, dénoncer des dysfonctionnements sans en corriger les causes, c'est installer une culture de l'impunité. Et cette culture est mortifère pour la démocratie, car elle alimente l'idée que les règles existent pour être contournées, et non pour être respectées.

La transparence, pilier fondamental de toute gouvernance moderne, a elle aussi reculé. L'accès à l'information, pourtant consacré par la loi, est souvent resté théorique. Les données essentielles, notamment en matière budgétaire, d'investissements publics ou de gestion des grands projets, demeurent difficiles d'accès, fragmentées ou présentées de manière peu intelligible pour le citoyen. Ce brouillard informationnel empêche un débat public éclairé et réduit la capacité de la société civile, des médias et du Parlement à exercer leur rôle de vigie.

Cette opacité nourrit un climat de suspicion généralisée. Lorsque les citoyens ne comprennent plus comment les décisions sont prises, comment l'argent public est utilisé et comment les responsabilités sont établies, la défiance s'installe. Et une démocratie fondée sur la défiance est une démocratie fragilisée, car le consentement à l'impôt, à la loi et à l'effort collectif repose avant tout sur la conviction que l'Etat agit avec équité et intégrité.

La dette institutionnelle est insidieuse précisément parce qu'elle ne se voit pas immédiatement dans les statistiques économiques. Elle se manifeste dans les conversations, dans les réseaux sociaux, dans le scepticisme croissant face aux annonces officielles. Elle s'accumule chaque

fois qu'une question reste sans réponse, qu'un scandale s'éteint sans clarification et qu'une institution de contrôle est ignorée.

Réparer cette dette exigea bien plus qu'un changement de ton. Il faudra restaurer l'autorité morale des institutions, garantir leur indépendance réelle et rétablir la transparence comme norme, non comme exception. Car sans confiance, l'Etat perd sa légitimité, et sans légitimité, aucune politique publique ne peut durablement produire de résultats.

10. La dette morale, ou l'effritement de la promesse démocratique

Au-delà des chiffres, des budgets et des indicateurs, il existe une dette plus grave encore, parce qu'elle touche à l'âme même du pacte démocratique : la dette morale. Elle ne s'inscrit dans aucun tableau de bord, mais elle se lit dans le rétrécissement des libertés, dans la disqualification progressive de la parole critique et dans la fermeture des espaces de débat public. À l'ère du gouvernement Akhannouch, la dérive n'a pas été brutale ni spectaculaire, mais lente, diffuse, presque insidieuse. Et c'est précisément ce qui la rend dangereuse.

La démocratie ne meurt pas toujours sous les coups d'un gouvernement autoritaire proclamé. Elle s'érode souvent dans le silence, lorsque l'opposition est marginalisée, lorsque les voix dissidentes sont soupçonnées plutôt qu'écoutes et lorsque le pluralisme devient une formalité plutôt qu'une réalité vivante. Le débat public s'est appauvri, réduit à des joutes stériles ou à des communications verrouillées, pendant que les décisions majeures se prenaient loin du regard des citoyens.

Ces quatre premières années du quinquennat ont ainsi donné à voir un exécutif qui a appris à durer sans convaincre, à décider sans dialoguer et à gouverner sans véritablement écouter. La logique de la communication a progressivement remplacé celle de la délibération. La légitimité du nombre a été invoquée pour écarter la légitimité de l'argument. Or une démocratie ne se résume pas à des majorités arithmétiques : elle vit du respect de la contradiction, de la reconnaissance de l'autre et de la confrontation des idées.

Cette érosion de l'esprit démocratique laisse des traces profondes. Elle nourrit le cynisme, le désengagement, parfois la colère. Elle éloigne les citoyens de la chose publique et affaiblit le sentiment d'appartenance à une communauté politique partagée. Quand les promesses démocratiques – participation, transparence, responsabilité – sont trahies, c'est la confiance collective qui se délite.

Et pourtant, l'histoire politique l'enseigne avec constance : les promesses trahies finissent toujours par revenir, sous la forme de revendications, de mobilisations ou de crises de légitimité. On peut contenir les voix, on ne peut pas étouffer indéfiniment les aspirations. Un pouvoir peut différer la reddition des comptes, il ne peut l'abolir.

A l'heure où ce quinquennat touche à sa fin, l'addition est lourde, non seulement pour l'économie et le social, mais pour la démocratie elle-même. Reste désormais une question décisive : qui aura le courage de regarder cette réalité en face, de rompre avec la culture du monologue et d'ouvrir, enfin, un nouveau chapitre fondé sur la justice sociale, la démocratie vivante et la confiance retrouvée entre l'Etat et ses citoyens ?





Transformer les défis gérables en crises durables

L'improvisation comme méthode de gouvernement

L'année qui s'achève aurait pu être celle de la consolidation, de la maturité politique et de la maîtrise de l'action publique. Elle restera pourtant comme une succession de séquences mal négociées, de crises mal anticipées et de décisions prises trop tard, souvent sous la pression des événements plutôt que guidées par une vision claire. A mesure que les mois défilaient, un constat s'est imposé, presque implacable : face aux turbulences économiques, sociales et sectorielles, l'exécutif a gouverné en réaction plus qu'en projection, dans une logique d'improvisation qui a fragilisé la confiance et accentué les fractures.

Chaque crise, prise isolément, pouvait encore relever de l'aléa. Leur accumulation, en revanche, dessine une méthode. Ou plutôt une absence de méthode. Inflation persistante, tensions sociales récurrentes, dysfonctionnements dans des secteurs vitaux comme la santé, l'éducation ou l'emploi, autant de signaux faibles devenus forts, auxquels le gouvernement a répondu tardivement, souvent de manière partielle, parfois par une communication déconnectée de la réalité vécue par les citoyens. L'impression dominante n'a jamais été celle d'un Etat stratège aux commandes, mais celle d'un exécutif constamment ratrépé par le réel.

La gestion de la crise du pouvoir d'achat illustre à elle seule cette dérive. Face à la hausse continue des prix et à l'érosion des revenus, la réaction gouvernementale s'est révélée lente, fragmentée et largement défensive. Les mesures annoncées, souvent techniques, ont peiné à produire des effets tangibles sur la vie quotidienne des ménages. Pire encore, le décalage entre le discours officiel, volontiers rassurant, et le ressenti populaire a nourri un malaise social profond. Là où l'on attendait une stratégie globale, articulant régulation des marchés, protection ciblée des plus vulnérables et soutien aux classes moyennes, l'exécutif s'est contenté d'ajustements successifs, donnant le sentiment de colmater plutôt que de construire.

Ce schéma s'est répété dans le champ social, où la conflictualité n'a cessé de monter, faute de dialogue structuré et sincère. Les crises sectorielles, notamment dans les services publics, ont été abordées comme des

urgences isolées, jamais comme les symptômes d'un malaise plus large. Le dialogue social, pourtant présenté comme une priorité, s'est souvent réduit à des échanges tardifs, déclenchés sous la contrainte de la rue ou de la pression syndicale. Cette gouvernance par le retard a laissé des cicatrices durables, érodant la crédibilité de la parole publique et renforçant l'idée que les décisions ne sont prises qu'une fois le rapport de force devenu défavorable.

La communication gouvernementale, loin d'atténuer ces tensions, a parfois contribué à les exacerber. Annonces prématuées, messages contradictoires, éléments de langage technocratiques mal reçus, tout concourt à renforcer le sentiment d'un pouvoir déconnecté des réalités sociales. Là où la crise appelle clarté, pédagogie et humilité, la communication a souvent oscillé entre autosatisfaction et minimisation, alimentant un fossé déjà profond entre gouvernants et gouvernés. La parole publique, à force d'être démentie par les faits, a perdu de sa force et de sa crédibilité.

Ce manque d'anticipation apparaît également dans la gestion des réformes structurelles. L'année a été jalonnée de chantiers lancés sans préparation suffisante, de réformes annoncées sans accompagnement réel, et de dispositifs mal compris faute d'explication claire. Dans des secteurs aussi sensibles que la santé ou l'éducation, l'absence d'anticipation des résistances, des contraintes humaines et des réalités territoriales a transformé des projets nécessaires en sources d'inquiétude et de confusion. La crise n'est alors plus seulement conjoncturelle, elle devient institutionnelle.

Derrière ces dysfonctionnements se dessine une culture politique préoccupante, celle d'un exécutif qui privilégie la gestion immédiate au détriment de la vision, l'annonce au détriment de la préparation, la communication au détriment de la concertation. Cette culture de l'improvisation n'est pas neutre. Elle affaiblit l'Etat, fragilise les politiques publiques et expose les citoyens aux contrecoups d'un pilotage incertain. Elle traduit aussi une conception appauvrie de l'action gouvernementale, réduite à une succession de réactions plutôt qu'à l'élaboration d'un projet collectif.

Pour une force politique comme l'USFP, attachée à l'idée d'un Etat stratégique, social et démocratique, ce constat ne peut être banalisé. Gouverner, ce n'est pas attendre que la crise éclate pour y répondre dans l'urgence. Gouverner, c'est anticiper, planifier, écouter et assumer des choix clairs, même lorsqu'ils sont difficiles. L'année écoulée aura montré que cette exigence a fait défaut, transformant des défis gérables en crises durables.

En définitive, ce que révèle cette

succession de ratés, ce n'est pas seulement une série d'erreurs techniques, mais une faille méthodologique. L'exécutif n'a pas manqué d'occasions, il a manqué de cap. Et dans un pays engagé dans de profondes transformations économiques et sociales, cette absence de boussole constitue en soi un risque majeur. L'histoire politique retiendra sans doute cette année comme celle où les crises ont parlé plus fort que le gouvernement, et où l'improvisation a pris le pas sur la responsabilité.



AVIS RECTIFICATIF N°1

APPEL D'OFFRES OUVERT N° A00/CB/34/2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA RENOVATION ET D'EXTENSION DE LA FOURRIERE DE OULED AZZOUIZ

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public qu'une modification a été intervenue au niveau du dossier d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° A00/CB/34/2025 relatif aux travaux de la rénovation et d'extension de la fourrière de Ouled Azzouzi ; publié le 25 Décembre 2025 dans le journal LIBERATION N°10.692 et dans le journal ALITTIHAD ELCHITRAKI N°14.215.

Les informations qui ont été modifiées :

Les modifications suivantes sont apportées :

CASABLANCA BAÏA porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que la date d'ouverture des plis prévue initialement le Lundi 19 Janvier 2026 à 11H00 est reportée pour le Vendredi 23 Janvier 2026 à 11H00.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société Casablanca Baïa

Tél : +212 5 22 36 87 74 / fax : +212 5 22 36 87 73

casablanca@casabla.ma

Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CINSS n° 79023874 - IF 1109969 - RC 190561 - Patente 34171887 - IC 000002245000010
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casablanca@casabla.ma

N° Vort 0800 004 545 Casablanca Casablanca Casablanca



N° 398/PC



L'exécutif face à l'épreuve de la réalité

Un gouvernement déconnecté Une société sous pression

A mesure que l'année s'est déployée, un contraste de plus en plus saisissant s'est imposé entre la parole officielle et la réalité vécue par les Marocains. D'un côté, un chef du gouvernement multipliant les interventions médiatiques, affichant une confiance inébranlable et revendiquant des succès à répétition. De l'autre, un pays traversé par des tensions sociales persistantes, un chômage qui s'enracine, des services publics fragilisés et des territoires entiers relégués à la marge du développement. Ce décalage n'est plus conjoncturel. Il est devenu structurel. Il révèle un exécutif enfermé dans ses propres promesses, coupé de son environnement social, économique et territorial.

La gouvernance actuelle semble fonctionner en circuit fermé. Les slogans se succèdent, les chiffres sont brandis, les bilans sont proclamés, mais la traduction concrète de ces engagements demeure introuvable sur le terrain. Derrière l'optimisme médiatique soigneusement entretenu, la réalité sociale continue d'opposer une résistance brutale. Le cœur même de la promesse gouvernementale, celle d'un Etat social protecteur et inclusif, apparaît aujourd'hui comme le lieu principal de la désillusion.

La généralisation de la couverture médicale, présentée comme une avancée historique, illustre ce fossé entre l'annonce et l'effectivité. Les chiffres avancés impressionnent, mais ils dissimulent mal les failles profondes du système. Un pays qui manque de dizaines de milliers de médecins et d'infirmiers ne peut garantir un accès réel et digne aux soins, quelles que soient les proclamations officielles. La faiblesse de la densité médicale, très en deçà des standards internationaux, et le renoncement massif aux soins pour des raisons financières ou géographiques, rappellent que la santé publique ne se décrète pas, elle se construit. En l'absence de ressources humaines suffisantes, de gouvernance hospitalière efficace et d'investissements ciblés, la promesse se transforme en illusion.

Le même schéma se reproduit sur le front de l'emploi. Là encore, les engagements initiaux ont laissé place à une réalité plus sévère. Le chômage persistant, particulièrement chez les jeunes et les femmes, traduit l'échec d'une politique incapable de créer des emplois stables et décents. Les programmes lancés par le gouvernement, souvent présentés comme des leviers de relance, peinent à dépasser le stade du traitement statistique. Derrière les contrats temporaires et les dispositifs précaires, l'économie réelle continue de

produire de l'exclusion et de l'incertitude. La perte nette de postes de travail n'est pas un accident, elle est le symptôme d'une stratégie économique sans profondeur sociale.

La reconstruction du Haouz est devenue, à son tour, un révélateur cruel de cette gouvernance de façade. Les chiffres avancés sur les plateaux de télévision contrastent violemment avec la lenteur observée sur le terrain. Des familles entières vivent encore dans des conditions indignes, tandis que la communication officielle s'efforce de transformer des intentions en réalisations. Ce décalage nourrit un sentiment d'abandon et fragilise la confiance dans l'action publique, car la douleur sociale ne se mesure pas en tableaux statistiques, mais en vies suspendues.

A ces échecs tangibles s'ajoute une méthode de gouvernance préoccupante, marquée par la fermeture et l'absence de dialogue. Le chef du gouvernement semble considérer que la majorité parlementaire suffit à épouser la légitimité démocratique. L'opposition, pourtant consacrée par la Constitution comme force de proposition et de contrôle, est reléguée à un rôle marginal, privée d'un véritable espace de débat. Les échanges parlementaires se vident de leur substance, réduits à des réponses formatées et sans engagement réel.

Le dialogue social, longtemps promis

comme pilier de la gouvernance, s'est ensillé dans l'attentisme et la surdité. Les mouvements de protestation dans l'éducation, la santé et la fonction publique témoignent d'un malaise profond, entretenu par l'absence d'écoute et le non-respect des engagements pris. Lorsque même les institutions consultatives alertent sur les risques d'une gouvernance sans concertation, c'est que la crise n'est plus seulement sociale, elle est institutionnelle.

Cette coupure avec la société se manifeste également dans l'aggravation des fractures territoriales. Le Maroc continue d'avancer à plusieurs vitesses. Tandis que les métropoles concentrent les investissements, les infrastructures et les opportunités, de vastes zones rurales et montagneuses demeurent en marge. La pauvreté y persiste à des niveaux alarmants, l'accès aux services de base reste inégal, et le sentiment d'abandon se renforce. L'équité territoriale, pourtant brandie comme un principe fondateur de l'action publique, reste largement théorique.

Ce décalage entre le centre et les périphéries n'est pas qu'un problème de développement, il est un enjeu de cohésion nationale. En laissant se creuser les inégalités territoriales, l'exécutif fragilise le lien social et nourrit une défiance silencieuse mais profonde. Les grands projets d'infrastructures ne peuvent masquer durablement l'absence d'une politique de

ratrappage ambitieuse et solidaire.

Au fond, la faillite de cette gouvernance dépasse le simple bilan sectoriel. Elle est d'abord politique. Elle réside dans l'incapacité à reconnaître la pluralité des acteurs, à ouvrir des espaces de dialogue, à accepter la contradiction comme une richesse démocratique. En s'isolant dans une communication autosatisfaisante, l'exécutif se coupe de la société réelle et creuse un fossé dangereux entre les institutions et les citoyens.

Dans ce contexte, la question de l'alternative devient centrale. Les forces socialistes et progressistes, et au premier rang l'Union socialiste des forces populaires, portent une responsabilité historique. Celle de proposer un projet crédible, fondé sur la justice sociale, l'équité territoriale et la démocratie participative. Celle de rappeler que gouverner, ce n'est pas s'auto-congratuler, mais rendre des comptes, écouter et corriger.

L'histoire retiendra sans doute moins l'accumulation de promesses que la capacité à les transformer en actes. Elle jugera aussi la faculté des forces progressistes à incarner une rupture méthodologique et morale avec une gouvernance refermée sur elle-même. Car l'enjeu dépasse une majorité ou un mandat. Il concerne l'avenir du lien démocratique, la confiance collective et la possibilité pour le Maroc de renouer avec une trajectoire de progrès partagé, lucide et durable.



FIDUCIAIRE AMANA
LOCALE
IMMEUBLE SABRI
BLOC G APPRT 4, 2ème
ETAGE TAOURIRT
NAJI ABED PROFILES
ALU
SARL A ASSOCIE
UNIQUE EN COURS
DE DISSOLUTION
HAY AIN LAHJAR EL
AIOUN
DISSOLUTION
ANTICIPEE
RC TAOURIRT 1901

Au terme de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 23/12/2025, il a été décidé la dissolution de la société dite NAJI ABED PROFILES ALU SARL à associé unique au capital social de 100.000 Dh, suite à la non réalisation de l'objet pour lequel la société a été constituée. Il a été décidé d'élire le domicile de dissolution à EL AIOUN HAY AIN LAHJAR. Il a été désigné au poste de liquidateur, Monsieur NAJI ABDELWAHAB dont l'adresse est à Taourirt, Douat Zyaya Tancherfi. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Taourirt sous le numéro 1206/2025.

N° 9485/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV – DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25T067/PLGV
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLIS

Le 12/02/2026 à 9 heures (Heure locale), Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT BENI OUARAIN
EL GHARBIA
COMMUNE DE MATMATA

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°04/2025

IL est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié „sur offre des prix n°04/2025, relatif à l'acquisition d'une voiture de service au profit de la commune de Matmata, a été rectifié comme suit :

-la date de la séance d'ouverture des plis est fixé à la date du 15/01/2026 au lieu du 05/01/2026.

Le reste sans changement

N° 9484/PA

du projet ci-après : Travaux de raccordement au réseau 60 kV ONEE de sous-stations ONCF de la ligne ferroviaire classique KENITRA – MARRAKECH

- Lot n°1 : Travaux de raccordement en aérien de Sept (07) sous-stations
- Lot n°2 : Travaux de raccordement en souterrain de cinq (5) sous-stations

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics (PMMP) à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma. Toutefois, les modifications sont consultables uniquement sur le PMMP.

• L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée par lot à :

- Lot 1 : 18 020 000,00 DH HT.
- Lot 2 : 146 200 000,00 DH HT.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé par lot à la somme de :

- Lot 1 : 270 300,00 DH.

- Lot 2 : 2 193 000,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le Portail Marocain des Marchés Publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 9486/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNIAL

Maître d'ouvrage: Président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul

Année budgétaire (N): 2026

Le programme prévisionnel des marchés que le Président du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul (Maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après:

A- PRESTATION DES TRAVAUX											
Année budgétaire 2026											
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation					
01	Travaux de création d'une Piste publique d'apprentissage de la conduite et d'un Centre d'examen pratique pour l'obtention du permis de conduire à Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul	Commune d'Ait Melloul	3 960 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	---					
Année budgétaire 2027											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
01	---	---									
Année budgétaire 2028											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
01	---	---									
B- PRESTATION DE FOURNITURES											
Année budgétaire 2026											
N°	Objet	Lieu de livraison	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation					
01	Acquisition d'un véhicule pour le transport de malades d'insuffisance rénale	Commune d'Ait Melloul	400 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	Réserve					
02	Acquisition de matériel informatique	Commune d'Ait Melloul	100 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Mars	Réserve					
03	Acquisition de véhicules de transport scolaire et solidaire	Commune d'Ait Melloul	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Mars	Réserve					
Année budgétaire 2027											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
--	--	--									
Année budgétaire 2028											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
--	--	--									
C- PRESTATION DE SERVICES											
Année budgétaire 2026											
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Période	Observation					
2	Gardiennage et surveillance du siège du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul	Commune d'Ait Melloul	150 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié à majoration	Janvier	---					
3	Nettoyage du siège du Conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à Ait Melloul	Commune d'Ait Melloul	250 000,00	Appel d'offres ouvert national à majoration	Janvier	Réserve					
Année budgétaire 2027											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
--	--	--									
Année budgétaire 2028											
N°	Objet	Lieu d'exécution									
--	--	--									

N° 9483/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres
ouvert international à
majoration
N°01 / 2026

Le 16 Février 2026 à 10 h 30 mn, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration, N°01 / 2026 ayant pour objet :

REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET D'ACCUEIL DU SIEGE ET ANNEXES A RABAT ET A TEMARA DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE - LOT UNIQUE -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.887.351,30 DHS TTC (DEUX MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE ET UN DI-

RHAMS ET TRENTÉ CENTIMES TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 50.000,00 DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation

N° 9489/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ**

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° HZ/01/2026

Le 20/01/2026 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix pour : EXPERTISE DES BÂTIMENTS A RISQUE D'EFFONDREMENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics

<http://www.marches-publics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de :

Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2 500,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quarante-quatre mille dirhams 0 centime TTC (144 000,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marches-publics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9490/PA



DIRECTION REGIONALE DE SOUSS-MASSA

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 01 / 2026 / DRANEF-SM

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 01/2026/DRANEF-SM du 15/01/2026 à 10 heures 00 minutes, ayant pour objet la fourniture de plants forestiers individualisés en substrat et conteneur exigés, au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Lot unique), publié au journal libération n°10690 du 23/12/2025 est rectifié comme suit :

-L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de :	Cinq millions dirhams (5.000.000,00 Dhs) TTC.
	Au lieu de : Sept millions six cent quatre-vingt mille dirhams (7.680.000,00 Dhs) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme :	Cent mille Dirhams (100.000,00 DH).
	Au lieu de : cent cinquante mille Dirhams (150.000,00 DH).

Le reste restera sans changement.

N° 9487/PA

مشروع قرار لرئيس مجلس جماعة دار بوعزة رقم صادر في ٢٠٢٣-DEC-2023
واعلان أن المفعة العامة تقتضي بتحيط حدود الطريق العامة لإحداث الطريق رقم 160 DBR 160
بترب جماعة دار بوعزة بأقليم الواصو و ينزع ملكية القطع الأرضية الازمة لهذه الغاية.

مطابقة مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نصه أصله في الجريدة الرسمية ، يودع ملف البحث المتعلق بمشروع القرار و التصميم الملحق به مشفوع بالسجل المدلى به من الملاحظات و التصرفات رهن إشارة العموم بمتر جماعة دار بوعزة خلال أوقات العمل الإيجابية.

إن رئيسة مجلس جماعة دار بوعزة.

بناء على القانون الشظطي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصادر بتنفيذه الطهير الشريف رقم بتاريخ 20 رمضان 1436 (07 يونيو 2015).

و على القانون رقم 7.81 المتعلق بنزع الملكية لأجل المفعة العامة و بالاحتلال المؤقت الصادر بتنفيذه الطهير الشريف رقم 181.254 بتاريخ 11 ربى 1402 (6 مايو 1982).

و على القانون رقم 12.90 المتعلق بالتصير الصادر بتنفيذه الطهير الشريف رقم 1.92.31 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992) كما في تفاصيله و غيرها.

و على القانون 57.19 المتعلق بتنظيم الأدلة العقارية للجماعات الراية الصادر بتنفيذه الطهير الشريف رقم 1.21.74 بتاريخ 3 ذي الحجة 1442 (14 يونيو 2021).

و على المرسوم رقم 2.82.382 الصادر في 02 رجب 1403 (16 أبريل 1983) بتعليق القانون رقم 7.81 المشار إليه أعلاه.

و على المرسوم رقم 2.92.832 الصادر في 27 ربى الآخر 1414 (14 أكتوبر 1993) بتعليق القانون رقم 12.90 المشار إليه أعلاه.

و بعد الاطلاع على محضر اجتماع مجلس جماعة دار بوعزة خلال دورته الاستثنائية بتاريخ 19 يونيو 2024.

قرار مالي :

المادة الأولى : تحطيم حدود الطريق العامة لإحداث الطريق رقم 160 DBR بمتر جماعة دار بوعزة بأقليم الواصو.

المادة الثانية : تعين بناء على ما ذكر القطع الأرضية المراد بنزع ملكيتها لاتسوجيه هذه العملية المبنية في الجدول أسلفه و المرسومة حدها في التصميم الملحق بأصل هذا القرار.

المساحة المزروعة	المساحة الإجمالية	اسماء المالك او المترض انه كذلك	مراجعها العقارية	رمز
² 4357	² 5326	ABDELLATIF ABENOUSA	33838/63	1
² 390	² 7518	PROMOTION IMMOBILIER EL YOUSFI SARL	103141/63	2
² 474	N.I	N.I	N.I	3

المادة الثالثة: ينشر مشروع هذا القرار بالجريدة الرسمية.

حرر بدار بوعزة، في

رئيسة جماعة دار بوعزة
الإدريس



N° 9488/PA

FONDATAK
Conseil financier et fiscal
** FINETWORKS **
SARL AU
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 100 000,00 Dirhams
Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA R.C. : 709555.
AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte SSP en date du 19 DECEMBRE 2025, il a été institué une société à responsabilité limitée à associé unique avec les caractéristiques suivantes : 1-Dénomination: FINETWORKS
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA Activité : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.
4-Capital :
• MR ADNANE ASSAKHEN fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance:
• MR ADNANE ASSAKHEN est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 1005340 le 31/12/2025
N° 9491/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province d'azilal
Commune Moulay Aissa Ben Driss
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° : 07 / 2025
Le jeudi 15/01/2026 à 10 heures, il sera procédé dans

le bureau de président de la commune de Moulay Aissa Ben Driss, Province d'azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix du 07/2025 Pour Objet de : Acquisition d'un camion nacelle pour l'éclairage public
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 705 000,00 dhs (Sept cent cinq Mille dirhams etc.). Les concurrents doivent produire un cautionnement provisoire de : 14 000,00 dhs (quatorze Mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante mille Dirhams, 00 Cts TTC. (250.000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : 4 000,00 DHS (Quatre mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
"Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

"Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de Consultation.
N° 9492/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
COMMUNE DE KHÉNIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 45/2025
Le 27 Janvier 2026 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : ETUDE TECHNIQUE RELATIVE AU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIÈRE A LA COMMUNE DE KHÉNIFRA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 705 000,00 dhs (Sept cent cinq Mille dirhams etc.). Les concurrents doivent produire un cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : 4 000,00 DHS (Quatre mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics

accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.
Les pièces du dossier technique à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
N° 9493/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 04/2026/DPF
RESERVE AUX PME,
AUX COOPERATIVES,
AUX UNIONS
DE COOPÉRATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS
Le 27/01/2026 à 10 h 30 sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°04/2026/DPF du 27/01/2026 pour : Fourniture de matériel informatique Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SEPT CENT TRENTÉ-DEUX MILLE TROIS CENTS (732 300,00) dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: DIX MILLE (10.000,00) dirhams
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau des Marchés de l'ORMVAD - 16 Bd Mohammed VI EL-Jadida, Maroc, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
N° 9494/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES
BUREAU DES MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert international Sur offres de prix À majoration n° 16 / AA / 2025
Le 27 JANVIER 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'ar-

إعلان خاص بدعم الجمعيات الرياضية المنخرطة بمختلف الجامعات
والعصب الجهوية بجماعة بوسكورة ببرسم سنة 2026

في إطار استراتيجية الجماعة الرامية للدعم و النهوض بالريادة والتنافسية المحلية الجماعية والفردية ينهي رئيس جماعة بوسكورة إلى علم كلية الجمعيات المنخرطة بمختلف الجامعات و المصب الجهوية تطبيقات الجماعية والفردية وكذا الجمعيات النشيطة معلن عن صاحب الجماعة متوجه في تلقي ملفات طلب الدعم برسم سنة 2026 خلال الفترة الممتدة من 08 يناير 2026 إلى غاية 27 يناير 2026 .

ويتضمن ملف الدعم من الوثائق التالية :

الوثائق المدنية:

- ✓ طلب الدعم موجه إلى السيد الرئيس.
- ✓ نسخ مصادق عليها من آخر وصل إيداع الملف القانوني للجمعية.
- ✓ نسخ مصادق عليها من النظام الأساسي للجمعية طبقاً لقانون التربية البدنية 30/09/2009.
- ✓ نسخ مصادق عليها من آخر مختار جم جم عالم تهمومه.
- ✓ نسخ مصادق عليها من لائحة الأعضاء المنتسب للجمعية.
- ✓ نسخ مصادق عليها من لائحة التبريرين الآباء والمالي للموسم الرياضي 2024/2025 تحملن طابع و توقيع رئيس الجمعية.
- ✓ نسخة اصلية من الشهادة البنكية (RIB) باسم الجمعية.
- ✓ نسخة اصلية من التعريف الضريبي IF.
- ✓ تصريح المجلس الجهوي للحسابات بالتنمية للجمعيات التي سبق لها الاستفادة من الدعم العمومي .
- ✓ نسخة من البرنامج العام للجماعية خلال سنة 2026/2025 .
- ✓ نسخة من لائحة التأمين الجماعي على العاملين بالجماعية خلال نفس السنة .
- ✓ نسخة من شهادة المراولة بالجامعة او الصيغة المعمولية برسم سنة 2025/2026 .
- ✓ بطاقة المعلومات خاصة بالجمعية .

3 دجنبر 2025



N° 9496/PA

الملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم التواص
جماعة بوسكورة
مديرية المصالح

إعلان خاص بدعم الجمعيات النشيطة
بترباب جماعة بوسكورة ببرسم سنة 2026

ينتهي رئيس جماعة بوسكورة إلى علم كلية الجمعيات النشيطة بترباب جماعة بوسكورة إن مصالح الجماعة ستشرع في تلقي ملفات طلب الدعم برسم سنة 2026 خلال الفترة الممتدة من 08 يناير 2026 إلى غاية 27 يناير 2026 .

ويتضمن ملف الدعم من الوثائق التالية :

الوثائق المطلوبة:

- ✓ طلب الدعم موجه إلى السيد الرئيس .
- ✓ نسخ مصادق عليها من آخر وصل إيداع الملف القانوني للجمعية .
- ✓ نسخة اصلية من النظام الأساسي للجمعية .
- ✓ نسخة مصادق عليها من آخر مختار جم جم عالم تهمومه .
- ✓ نسخة مصادق عليها من لائحة الأعضاء المنتسب للجمعية .
- ✓ نسخة اصلية من التبريرين الآباء والمالي لسنة 2025 تحملن طابع و توقيع رئيس الجمعية .
- ✓ نسخة اصلية من الشهادة البنكية (RIB) باسم الجمعية .
- ✓ نسخة اصلية من التعريف الضريبي IF .
- ✓ تصريح المجلس الجهوي للحسابات بالتنمية للجمعيات التي سبق لها الاستفادة من الدعم العمومي .
- ✓ نسخة من البرنامج العام للجماعية خلال سنة 2026 .
- ✓ بطاقة المعلومات خاصة بالجمعية .

3 دجنبر 2025



N° 9497/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Regarde

Drame, Comédie, 01:31:00 TP

Réalisation : Emmanuel Poulaire-Arnaud

Acteurs : Audrey Fleurot,

Dany Boon, Nicolas Marié,

Manou Villa, Ewan Bourdelle,

Camille Solal, Amalia

Blasco Sortie : 17/09/2025

13h44-18h00-22h00

Sonate nocturne

01:52:00 -12

Réalisation : Abdesselam Kelai

Acteurs : Malika El Omari,

Nada Haddaoui

Sortie : 10/09/2025

14h15-15h45-18h00-22h30

Casa guira

01:45:00 TP

Réalisation : Omar Lotfi

Acteurs : Omar Lotfi, Karima

Guit Sortie : 11/09/2025

13h45-16h00-18h05-20h15-

22h30

Demon slayer: kimetsu no yaiba la fortresse infinie film 1

Réalisation : Haruo Sotozaki

Acteurs : Natsuki Hamae,

Akari Kito, Hiro Shimono, Yo-

shitsugu Matsuo, Satoshi

Hino, Akira Ishida, Katsuyuki

Konishi, Kengo Kawanishi,

Kana Hanazawa

Sortie : 17/09/2025

13h15-16h10-19h10-22h00

Le monde de wishy

Réalisation : Jens Moller

Acteurs : Owen De La Hoyde,

Tori Johnson Sortie :

19/08/2025, 14h00

Libre échange

Comédie, Drama, Romance,

01:44:00

Réalisation : Michael Angelo

Covino

Acteurs : Dakota Johnson,

Adria Arjona, Kyle Marvin,

Michael Angelo Covino,

Simon Webster

Sortie : 10/09/2025

13h30

Param sundari

Romance, 02:18:00 TP

Réalisation : Tushar Jalota

Acteurs : Janhvi Kapoor,

Sidharth Malhotra, Sanjay

Kapoor

Sortie : 09/09/2025

16h01-18h45

Downton abbey iii : le grand final

Réalisation : Simon Curtis

Acteurs : Hugh Bonneville,

Laura Carmichael, Phyllis

Logan, Robert James-Collier,

Jim Carter Sortie : 10/09/2025

02:03:00 TP, 17h00-19h45

Conjuring : l'heure du jugement

Horreur, Fantastique, 02:15:00

TP Réalisation : Michael

Chaves

Acteurs : Vera Farmiga, Patrick

Wilson, Mia Tomlinson, Ben

Hardy, Rebecca Calder

Sortie : 10/09/2025

14h15-17h00-19h45-22h30

Exit 8

Horreur, Mystère, Thriller,

01:55:00 TP

Réalisation : Genki Kawamura

Acteurs : Natu Asanuma

Sortie : 03/09/2025

18h10-20h15

Rocky elghalaba

comédie, 01:47:00 TP

Acteurs : Donia Samir Ghane-

nem, Mohamed Mamdouh

Sortie : 03/09/2025

18h00-20h15-22h30

Pris au piège - caught stealing

Comédie, Thriller, Crime,

Drame, 01:47:00 TP

Acteurs : Austin Butler, Zoë

Kravitz, Regina King, Matt

Smith, Liev Schreiber

Sortie : 07/08/2025, 16h01

La nuit des clowns

Horreur, Mystère, Thriller,

01:36:00 TP

Réalisation : Eli Craig

Acteurs : Katie Douglas, Aaron

Abrams, Carson McCormac,

Vincent Muller, Kevin Durand

Sortie : 20/08/2025

16h01-17h37-20h10-18h11

Sidi Moumen :

Pharmacie RIAD SIDY MOU-

MEN

RESIDENCE RIAD SIDY

MOUMEN (ALLIANCE GHIZ

IMM 3 MG3 (FACE CEME-

TIERE SIDY MOUMEN)

Quartier : Sidi Moumen

0522.70.00.33

Pharmacies de garde de nuit

Aïn Chock :

Pharmacie MAJORELLE

Garde de Nuit

De 22h A 09h sans Interruption

Quartier Aïn Chock

Aïn Sebaâ :

Pharmacie MOULAY SLI-

MANE

Garde de Nuit

De 22h A 09h sans Interruption

Oulfa :

Pharmacie DERB SULTAN

pin_drop 24, RUE

CHAOUILA DERB BALADIA

DERB SOLTANE

flag Quartier : Al Fida

call

0522.82.82.10

Belvédère:

Pharmacie DES AMIS

ANGLE BOULEVARD

MOULAY ISMAÏL ET RUE DE

GUIDE 4 (EN FACE MONDIAL

AUTO "FIAT") - ROCHES

NOIRES

Quartier : Belvedere

0522.40.40.20

Lissasfa :

Pharmacie H2O

pin_drop 326, LOTTISE-

MENT NASSIM QUARTIER

NASSIM CASABLANCA

Quartier : Lissasfa

0522.89.05.00

Sidi Moumen :

Pharmacie RIAD SIDY MOU-

MEN

RESIDENCE RIAD SIDY

MOUMEN (ALLIANCE GHIZ

IMM 3 MG3 (FACE CEME-

TIERE SIDY MOUMEN)

Quartier : Sidi Moumen

0522.36.54.38

Maarif :

Pharmacie EL ANADEL

BOULEVARD ABDELLATIF

BEN KADDOUR (ANGLE

BOULEVARD ZERKOUTOUNI &

ZERAOUR)

Quartier : Maarif

0522.36.23.61

Oasis :

Pharmacie DALAL

24 BIS, RUE DES VANNEAUX

- L'OASIS (MARCHE L'OASIS-

B.C.M.) - Tel : 0522.99.27.54

Pharmacie JERRADA

61 BD. JERRADA - OASIS

flag Quartier : Maafif

0522.23.54.49

Bourgogne :

Pharmacie CLINIQUE

ANDALOUS

LOTTISEMENT VAL D'ANFA

AVENUE TEMARA (EX. AVE-

NUE D'HIER) N° 19 (ANFA

SPORT)

Quartier : Bourgogne

0522.39.74.41

Hay Mohammadi :

Pharmacie AL AQSA

RESIDENCE AL AMANE RUE

EMILE BRUNET N° 6 -

HAKAM 3 - HAY MOHAM-

MADI - Tel : 0522.63.03.63

Al Fida :

Pharmacie HACHAD

142,RUE 5-DEB KOREA-

GREGOUANE (STATION

TAXI SIDI MAAROUF) PLACE

SRAGHNA

- Tel : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :

Pharmacie GHOFRANE

HAY EL QODS N° 116 RUE 2

BLOC C SIDI BERNOUSSI

Quartier : Sidi Bernoussi

0522.73.26.31

Oasis :

Pharmacie DALAL

24 BIS, RUE DES VANNEAUX

- L'OASIS (MARCHE L'OASIS-

B.C.M.) - Tel : 0522.99.27.54

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025**Sens Casa voyageurs > Tanger**

N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
*1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17		
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17		
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17		
1013	9:00	09:51	09:56	10:36	10:29	11:17		
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17		
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17		
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17		
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17		
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17		
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17		
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17		

*** Ne circulant pas dimanche et jours fériés****** Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches****TRAINS EN PROVENANCE DE FÈS**

TRAIN	Marrakech	Aïn Toudjat	Settat	Berrechid	Bouskoura	L'basis	Casa Voyageurs	Aïn Sébaâ
*600	4:30	6:21	6:25	6:46	7:02	7:30	7:39	7:49
602	5:30	6:21	7:25	7:46	8:02	8:15	8:30	8:39
604	6:35	7:26	8:30			9:15	9:30	9:49
606	7:35	8:26	9:30	9:51	10:15	10:30	10:39	10:49
608	8:35	9:26	10:30	10:51	11:15	11:30	11:39	11:49
610	9:35	10:26	11:30	11:51	12:15	12:30	12:39	12:49
612	10:35	11:26	12:30	12:51	13:15	13:30	13:39	13:49
614	11:35	12:26	13:30	13:51	14:15	14:30	14:39	14:49
616	12:35	13:26	14:30	14:51	15:15	15:30	15:39	15:49
618	13:35	14:26	15:30	15:51	16:15	16:30	16:39	16:49
620	14:35	15:26	16:30	16:51	17:15	17:30	17:49	18:00
622								

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Loisirs & Jeux

Mots fléchés

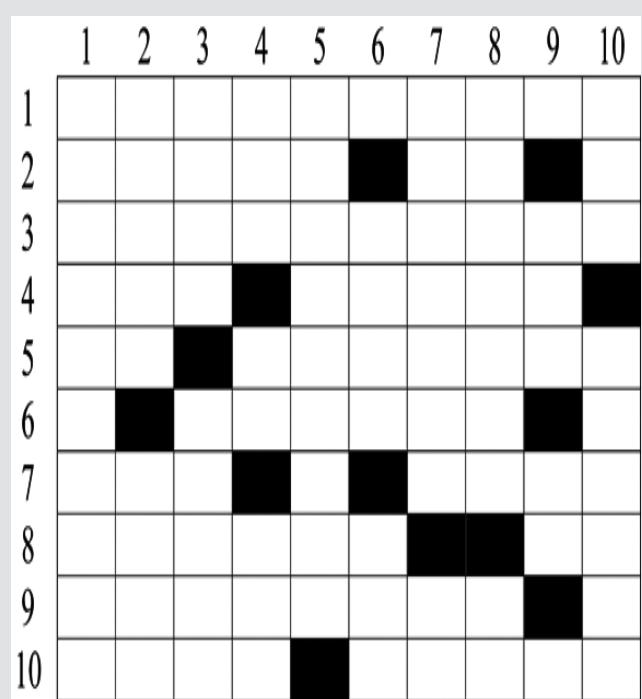
POLICI- ER	ARBRE CONIFÈRE	VOITURE À CHEVAL	F MINCE PRONOM	EXÉRÈSE	SYMBOLE DU BISMUTH	F MISÉR- ABLE
IMPAIR			ÉTIQU- ETTE			AVARICE
	FIN DE VERBE	A LA MODE CHOYÉ	NERVI INDEM- NISER			
CUBE				CENTRE		TÊTE DE TITAN
BENÊT				D'ACTION		
HANDICAP AU JEU			SITUAT- ION			FORME D'ÊTRE LISIÈRE
VOUS COUPÉ LE SOUFFLE	PAIX ROMAINE	COUTU- ME				
			VOYELLES	TOISON	NOTE LETTRÉS DE SETTAT	
ÉPROU- VÉS	LETTRÉS DE PACO	FIN DE VERBE	TAXÉ DANSE CUBAINE			L.S.D
SODIUM	VIN CRACK		ALUMINIUM		LETTRÉS DE ZÉNON	LA FIN DES LOISIRS RÉCUSE
	QUARTIER DE NAPLES	REVUE EN SOMME				
AFFECTÉ			CONSEIL D'ARTISTE			
ARRIME					À L'ENVERS, CUBES	

Solution mots fléchés d'hier

A	LAISSES	ASSURÉ	A	CROCHÉ	GYMNASIUM	N	PRÉPARÉ	JEN	PORTANT	ALORS
PIÈCE AU CREME	MOBILE	ASSURÉ	EPI	PIÈCE						
BRINS BROUILLARD	BOA	ÉSES	TRAS	TRAS						
PIÈCE AU CREME	GNOCCHI	ÉSQUEUT	ÉCO	ÉCO						
PIÈCE AU CREME	VU	I	SA	SAC						
PIÈCE AU CREME	LEADER	ÉADER	PSI	PSI						
PIÈCE AU CREME	PIRE	ÉRT	EE	EE						
PIÈCE AU CREME	PIF	ÉNZYMÉ	PIE	PIE						
NEZ LOUP	TÖILE	ÉTAMÉ	AI	TOUJOU						
RAPPEL	BIS	ÉCOMPACT	AC	IDI						
PIÈCE AU CREME	PANACHE	ÉMÉDAILLÉ	HERE	HERE						
PIÈCE AU CREME	RG	ÉFI	DEVOT	UR						

Directeur de la Publication et de la Rédaction	Fouad Ezzafir	E-mail: Liberation@libe.ma	0522 60 23 44
Service technique	Khadija Sabi (Responsable)	Téléphone: 0522 61 94 04	Imprimerie
Secrétaire général de la rédaction	Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki	Fax de la rédaction: 0522 62 09 72	Les Editions Maghbines
Mohamed Bouarab	Elkandoussi Elmardi	2000 exemplaires imprimés	
Rédaction	Abdelmouine Warrach	Service annonces et publicité	Distribution SAPRESS
Hassan Bentaleb Alain Bouthif Mourad Tabet Wafaâ Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah	Asmaa Tabaa	E-mail: annoncesliberation@libe.ma	Dossier DE PRESSE 130/64
Secrétariat	Photographe	Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri	Site web: www.libe.ma
Photographe	Liberation	Journal Libération	
Ahmed Laaraki	Quotidien (6j/7)	Libération Maroc	
Responsable des ressources humaines	Adresse de la Rédaction		
Atika Rachdi	33, Rue Amir Abdellkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc		
	44, Avenue des F.A.R 3 ^{me} Etage - Casablanca Tél: 0522 31 00 62 0522 62 32 32		



Mots croisésHORizontalement

- 1- Fusée d'artificier
2- Noble élan – Sous le premier
3- Orthoptère
4- Cardinal – Répandis
5- Aluminium – Font l'heure
6- Soldat en apprentissage
7- Porte charge – Dieu sensuel
8- Luron – Coutumes
9- Adouci
10- Commune de France – Profit prohibé

Verticalement

- 1- Dynastie persane
2- Sur l'ivoire – Ulmacée
3- Couleur – Egayé
4- Fut capable – Police des boys – Premier mot du Coran
5- Mal de peau
6- Tient le mors – Choisi
7- Tremble – Font le lis
8- Explorer – Obtenu
9- Dépôt – Alternative

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	I	B	O	M	E	T	R	E
2	R	E	P	A	R	A	T	I	O	N
3	E	S	E	R	I	N	E		U	T
4	B	E	C		G	G	V	E	R	
5	U	R	A	N	I	U	M		R	E
6	C	V		A	N	E	E	S		T
7	H	I	S	S	A		L	O	V	E
8	E	S		S	I	Z	E	R	I	N
9	T	T		E	R	E		T	R	I
10	S	E	T		E	N	T	I	E	R

Grilles de sudoku*Facile*

8		4	9		6
		2	3		
4	2	7			5
	9		1	8	5
7	1	9	5	2	3
6	3	8		7	
7			8	3	2
	2	1			
5	2	8		9	

Moyen

2	8	7		6
6	3	9	1	4
4	1		5	3
2		7	3	
		8		
	4	9		7
	4		5	3
5	7	6	8	4
3	7	4	1	2

Difficile

9		1	8
5	8	7	
3	5		4
8		7	2
5	3		1
2	6		8
7		5	9
9	8		3
8	4		7

Expert

8		5	3
	4	2	
	7		4
6	1		4
1	9	8	3
7	5		8
2		6	
5	2		
6	3		9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier*Facile*

3	7	1	9	8	4	2	6	5
5	9	8	6	7	2	1	3	4
4	2	6	1	5	3	9	8	7
6	5	4	7	9	8	3	1	2
9	3	7	2	1	6	5	4	8
1	8	2	3	4	5	7	9	6
8	1	3	4	2	7	6	5	9
7	6	5	8	3	9	4	2	1
2	4	9	5	6	1	8	7	3

Moyen

9	3	2	1	6	8	7	5	4
1	7	8	9	5	4	6	3	2
6	5	4	7	2	3	9	1	8
5	4	9	8	7	2	1	6	3
7	8	6	3	1	9	2	4	5
3	2	1	6	4	5	8	9	7
2	9	7	5	3	1	4	8	6
8	6	3	4	9	7	5	2	1
4	1	5	2	8	6	3	7	9

Difficile

7	2	9	4	3	8	1	5	6
4	3	5	1	9	6	2	8	7
6	8	1	2	5	7	3	4	9
8	1	7	9	6	5	4	3	2
3	5	6	7	2	4	8	9	1
2	9	4	8	1	3	6	7	5
1	6	8	5	4	9	7	2	3
5	4	3	6	7	2	9	1	8
9	7	2	3	8	1	5	6	4

Expert

5	6	2	4	7	9	1	8	3
7	9	1	3	8	6	4	5	2
4	8	3	1	5	2	7	9	6
9	1	6	2	4	8	5	3	7
2	3	5	9	1	7	8	6	4
8	7	4	5	6	3	2	1	9
6	2	7	8	3	5	9	4	1
3	4	8	7	9	1	6	2	5
1	5	9	6	2	4	3	7	8



Le football marocain

Enfin maître de son jeu

2025, une année qui prépare les suivantes

Pour le Maroc, le volet sportif de l'année 2025 ne peut raisonnablement s'écrire qu'au prisme du football. Rarement une discipline aura autant concentré les succès, cristallisé les émotions collectives et donné le sentiment d'une trajectoire maîtrisée, patiente et désormais féconde. Des catégories de jeunes aux compétitions réservées aux joueurs locaux, jusqu'aux tournois régionaux à forte charge symbolique, le football marocain a signé une année

d'exception, presque totale, qui dépasse la simple addition de trophées. Cette moisson, inédite par sa diversité et sa cohérence, nourrit désormais une attente assumée et un espoir partagé en ce début de 2026, celui de voir cette dynamique se prolonger avec la Coupe d'Afrique des nations organisée sur le sol national. L'année 2025 restera ainsi comme celle où le football marocain a cessé de promettre pour définitivement accomplir.

Avril 2025
La CAN U17 ou l'acte fondateur d'une génération



La victoire du Maroc à la Coupe d'Afrique des nations U17, en avril 2025, a constitué bien plus qu'un succès de jeunes talents en devenir. Elle a marqué un basculement symbolique fort dans la perception du travail de formation engagé depuis plus d'une décennie. Longtemps perçue comme un chantier nécessaire mais ingrat, la politique de détection précoce, d'encadrement technique rigoureux et d'investissement dans les infrastructures a trouvé dans ce sacre continental une première consécration éclatante. Cette équipe U17 n'a pas seulement gagné un trophée, elle a imposé une manière de jouer, une maturité tactique et une sérenté mentale rarement observées à cet

âge sur la scène africaine.

Le parcours des Lioneaux de l'Atlas a été celui d'un groupe discipliné, sûr de ses principes, capable de dominer sans arrogance et de résister sans panique. Dans les tribunes comme dans les foyers, ce succès a été vécu comme un signal rassurant. Il a confirmé que le Maroc ne se contente plus de produire des individualités brillantes, mais qu'il sait désormais façonner des collectifs compétitifs dès les premières strates du football de haut niveau. La CAN U17 2025 a ainsi joué le rôle d'acte fondateur, installant l'idée qu'une génération structurée était en train d'émerger, avec une continuité assumée entre formation, performance et ambition.

Août 2025
Le CHAN et la réhabilitation du football local

Au cœur de l'été 2025, la victoire du Maroc au Championnat d'Afrique des nations a rappelé une vérité parfois négligée dans le débat footballistique national. Le développement du football ne repose pas uniquement sur les stars évoluant à l'étranger, mais aussi sur la vitalité du championnat local et sur la capacité des clubs nationaux à former, encadrer et sublimer leurs joueurs. Le sacre au CHAN a réhabilité le rôle central du football domestique, souvent critiqué, parfois sous-estimé, mais indispensable à l'équilibre global du système.

Cette victoire a mis en lumière des

joueurs issus du championnat national, rompus à l'exigence continentale, capables de rivaliser avec des sélections réputées pour leur impact physique et leur intensité. Elle a également valorisé le travail des entraîneurs locaux, la progression des structures administratives et l'amélioration progressive des conditions de compétition. Le CHAN 2025 a ainsi servi de miroir au football marocain de l'intérieur, révélant une base plus solide qu'on ne le croit souvent, et confirmant que la réussite internationale du Maroc repose sur un socle domestique désormais crédible et compétitif.





Octobre 2025 la Coupe du monde U20 et l'entrée dans une autre dimension

La victoire du Maroc à la Coupe du monde U20, en octobre 2025, a fait basculer le football national dans une dimension jusqu'alors inexplorée. Ce succès planétaire n'a pas seulement surpris par son ampleur, il a impressionné par la maîtrise collective, la maturité stratégique et la constance affichées tout au long de la compétition. Face aux grandes nations traditionnelles du football mondial, le Maroc n'a jamais semblé complexé ni dépassé. Il a imposé son tempo, son intelligence de jeu et sa capacité d'adaptation.

Ce titre mondial a donné une por-

tée universelle au projet footballistique marocain. Il a prouvé que les performances africaines n'étaient pas un plafond, mais une étape. Il a aussi renforcé la crédibilité internationale du pays en matière de formation, de management sportif et de vision à long terme. Cette génération U20, héritière directe de celle des U17, incarne une continuité rare dans le football africain, souvent marqué par les ruptures et les cycles inachevés. En remportant la Coupe du monde, le Maroc a envoyé un message clair. Il n'est plus un outsider talentueux, mais un acteur structuré du football mondial en devenir.

Décembre 2025 La Coupe arabe ou la confirmation d'un leadership régional



La victoire du Maroc à la Coupe arabe, en décembre 2025, est venue clore l'année comme une synthèse parfaite des acquis accumulés. Dans une compétition chargée de symboles politiques, culturels et émotionnels, le Maroc a su affirmer son leadership régional avec autorité et intelligence. Ce sacre n'a pas été vécu comme une simple performance sportive, mais comme une affirmation de stature, dans un espace arabe où le football demeure un vecteur majeur d'expression identitaire et de rivalités historiques.

La Coupe arabe 2025 a montré un Maroc capable de gérer la pression,

d'assumer son statut et de faire preuve d'une profondeur d'effectif remarquable. Elle a confirmé que les succès de l'année n'étaient pas des exploits isolés, mais les manifestations cohérentes d'un même projet. En s'imposant en décembre, le Maroc a refermé l'année 2025 avec une impression de plénitude sportive, nourrissant une attente naturelle pour la suite. Celle d'un pays qui aborde 2026 avec la conviction intime que la CAN, organisée actuellement à domicile, peut être le prolongement logique d'une année où le football marocain a appris à gagner, partout et à tous les niveaux.



Libération

Nos meilleures voeux pour le Nouvel An

A l'occasion de l'avènement du Nouvel An, Libé adresse ses vœux à SM le Roi Mohammed VI, à SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, à SAR le Prince Moulay Rachid et à l'ensemble de la famille Royale.
Nos vœux s'adressent également à tous nos lecteurs et à l'ensemble du peuple marocain.

